

Lettres de Mme la Duchesse de Praslin. Édition complète

LETTRES

DE

Mme LA DUCHESSE DE PRASLIN

LETTRES

DE MADAME

LA DUCHESSE DE PRASLIN



ÉDITION COMPLÈTE.

PARIS

CHEZ PECATTE, LIBRAIRE,

PASSAGE VERDEAUT, 27.

—

1847.



Paris.—Imprimerie de C.-H. Lambert, rue Basse-du-Rempart, 24.

IMPRESSION

D'UN ÉCRIVAIN

A LA LECTURE

DES LETTRES DE Mme DE PRASLIN,

Les lettres de Mme la duchesse de Praslin sont une des plus profondes et des plus intéressantes manifestations du cœur humain. Elles changent la tragédie de l'hôtel de Praslin en un drame intime, psychologique, dont les moindres incidens sont dignes d'exciter l'intérêt du moraliste et du philosophe, et l'admiration de toute âme capable de quelque pitié et accessible aux véritables beautés morales. Les lettres de Mme de Praslin sont une confession touchante, naïve de tous les secrets d'une nature aussi honnête qu'expansive et passionnée, et qui s'est maintenue dans les limites de son devoir en dépit de ce que nous appellerions volontiers les tentations de l'égoïsme, de l'ingratitude et du malheur.

Ah! que ceux qui mettent l'idéal de leurs désirs dans l'opulence, qui supposent que le bonheur se déduit de la fortune comme une conséquence de son principe, pénètrent dans les sombres mystères de cette vie à la fois splendide et misérable! qu'ils regardent cette femme se mettant la joie et le sourire au visage comme un masque exigé par l'étiquette, jusqu'à ce que les larmes, sur le point de déborder, la chassent de ses salons et abrègent ainsi la torture d'une si horrible contrainte! qu'ils la voient envier la médiocrité calme et honnête du petit ménage bourgeois qu'elle rêvait, elle aussi, à l'image de ses vœux, tandis que trop souvent cette même classe n'aspire qu'aux jouissances de la cupidité, et use sa vie à se gonfler d'orgueil !

Les lettres de Mme de Praslin sont vraies de sentiment et d'expression; ce ne sont pas là de ces missives soigneusement formulées qui cherchent une réputation littéraire pour leur auteur; cette arrière-pensée d'amour-propre qui guinde les plus vives expansions, et condamne le cœur à ne s'épanouir que dans les formes académiques, cette arrière-pensée n'est venue rien gâter, rien ternir. La correspondance de la duchesse est une chose tout originale, sinon

étrange, dans notre société où presque tout est factice, où la convention a tout prévu, tout envahi. Cette correspondance est aussi dédaigneuse du qu'en dira-t-on que devait l'être l'âme loyale et droite de Mme de Praslin. A chaque instant des éclairs d'éloquence jaillissent au milieu de nuages de larmes, mais ces éclairs sont rapides comme ceux qui déchirent le ciel; ils ne sont ni préparés ni suivis des effets littéraires qui, à ce que prétendent les lois du métier, les font valoir et ressortir. Les lettres de la duchesse ont l'incohérence et le trouble de l'âme qui les exhalent; avec une partie des pensées admirables que contient cette correspondance, il y aurait de quoi faire une belle réputation d'écrivain; mais comme la pauvre duchesse était sans prétention et voulait avant tout ou plutôt voulait seulement se reconnaître et se retrouver dans ces mots qui coulaient de son cœur avec ses larmes, il en résulte que les répétitions abondent et que toute cette confession a la sombre uniformité d'un soupir qui se prolonge jusqu'à l'agonie et d'un sanglot qui ne s'éteint que dans la mort!

Nous en avons déjà trop dit sur la forme d'une pensée qui ne se proposait, pour ainsi dire, que de savourer son amertume. Ce qu'il faut examiner avec soin, c'est la nature particulière d'une vertu éprouvée par toutes les violences de la tendresse aux prises avec une organisation glaciale et stérile; c'est le lugubre spectacle d'une âme ardente, enthousiaste, aimant tous ses devoirs avec le fanatisme de la passion, d'une âme qui se heurte et se brise incessamment contre un cœur épuisé, incapable de la comprendre, et qui s'irrite de son impuissance et de son néant; il faut enfin assister au désespoir de cette femme qui voudrait en vain communiquer à l'être qu'elle aime le sentiment religieux qui la soutient et la console, il faut l'entendre proclamer à chaque phrase que toute la démoralisation de l'homme qu'elle eût voulu sauver aux dépens de sa vie provient de son athéisme et de sa faiblesse envers tous les agens de sa corruption. La correspondance de la duchesse est une de ces rares ouvertures faites à l'âme humaine par une souffrance qui éclate, et à travers lesquelles on peut pénétrer dans quelques-unes de ses profondeurs.

LETTRES

DE

Mme LA DUCHESSE DE PRASLIN.

Nous donnons les lettres de la duchesse de Praslin dans leur ordre chronologique, du moins autant qu'il est possible de le faire, car plusieurs sont dépourvues de dates. Celle même que nous mettons en tête de toutes les autres a paru à quelques personnes avoir été écrite au commencement de 1841. Nous la croyons d'une date antérieure. Du reste, la cour des pairs l'a placée au premier rang; nous imitons la cour; la plupart des journaux l'ont imitée aussi.

I.

A mon mari.

« Oh! pourquoi, mon bien-aimé, te refuser à épancher ton âme dans la mienne? tu retranches de notre vie tout le charme de l'affection! Crois-tu donc, ou plutôt veux-tu t'efforcer à croire que l'indépendance c'est l'isolement? Tu dis que je suis exigeante parce que je désire partager toutes tes peines; tu ne veux pas que je m'aperçoive lorsque tu en as; mais tu veux donc être pour moi un étranger, et pour cela ne faut-il pas que tu me deviennes complètement indifférent? Que de temps avant d'arriver à cette insouciance pour la personne que l'on aime le plus! Crois-tu donc que ce soit possible, que mon cœur ne serait pas brisé avant d'en arriver là?

« Tu es affligé toi-même de me voir triste, et tu en sais la cause; tu sais les consolations que tu pourrais me donner, et cependant tu en es peiné! Eh bien! moi, je te vois souffrir, être triste; je sais qu'il y a dans mon cœur des trésors d'amour pour calmer et adoucir en toi tous les chagrins, et tu me repousses! Ne suis-je pas la compagne de ta vie, la moitié de toi-même, celle qui doit te consoler et partager tous tes chagrins comme tes plaisirs? Si tu étais malade, de qui accepterais-tu tous les soins? n'est-ce pas ma main que tu voudrais pour te soigner? Eh bien! les chagrins sont les

maladies de l'âme, de l'esprit; pourquoi me rejeter? Qui peut les adoucir, si ce n'est celle que Dieu a mise près de toi pour consoler, adoucir tes peines, partager ta vie entière? Ce n'est pas un cœur comme le tien qui ne comprend pas les jouissances, les besoins d'un cœur ami, où tout se confond et s'adoucit; c'est la violence de mes manières qui t'a inspiré cette répugnance à t'épancher dans mon sein.

« Tu ne dirais jamais à un homme que sa femme ne doit pas être la compagne, la moitié de son cœur comme de son corps. Tu comprends ce bonheur, tu en sens le besoin, mais tu as peur de mes manières soupçonneuses, dominantes. Crois-moi, Théobald, quatre mois de douleur et de repentir m'ont bien corrigée; c'est pour adoucir, consoler, et non visiter, critiquer, que je réclame ta confiance. Ah! je te le jure, je ne chercherai plus jamais à prendre de l'ascendant sur toi; je reconnais trop bien la supériorité de ton caractère, de ta raison; je ne veux plus que partager ta vie pour l'embellir et verser du baume sur toutes tes plaies. Tu as quitté ma chambre parce que tu crains que je ne cherche à prendre de l'ascendant sur toi, mon ami: je te le jure, au nom de mon amour, du tien, sur tout ce qu'il y a de plus sacré et de plus cher pour moi, je ne demande que ton amour, ta confiance, comme tu as la mienne; je me laisserai conduire en tout par toi; je ne te tourmenterai plus de jalousie, je ne m'arrogerai jamais le droit de reproche ni de conseil. Je me repens trop, je souffre trop de mes fautes pour y retomber.

« Nous sommes bien jeunes, Théobald! ne nous condamnons pas à l'isolement tous deux. Quoi! nous nous aimons, nous sommes purs tous deux, et nous vivrions séparés l'un de l'autre de cœur et d'esprit. Oh! ne laisse pas opprimer ton cœur par un peu d'amour-propre; je te jure que je n'aspire qu'à ta tendresse, ton intimité et ta confiance; je serais la moitié aimante, mais passive, de ta vie. Mon ami, la confiance est le mariage des âmes, les épanchemens en sont les caresses, et l'union, le bonheur et la vertu en sont les fruits. Va, crois-moi, jamais je n'abuserai de ta bonté, de ta tendresse; tes épanchemens seront reçus dans mon cœur avec la même tendresse et le même mystère que tes caresses.

« Reprends ta Fanny; essaie-la encore quelque temps avec affection, confiance: tu verras que tu seras plus heureux que tu ne peux l'être dans l'isolement. Tu cherches des distractions, mais es-tu réellement heureux? Oh! non, mon ami, on ne l'est pas avec un cœur comme le tien et la vie que nous menons. Ta femme, elle n'a pas d'autre bonheur, d'autre affection, d'autre famille, d'autre appui que toi. Oh! ne sois pas sourd à ses prières, à ses sermens, à son repentir, car elle t'aime, et sa vie ne sera plus qu'amour et reconnaissance pour toi. Tu la repousses comme une coupable: elle n'ose pas se présenter à tes yeux, t'ouvrir son cœur, te couvrir de caresses, t'adresser ses prières.

« Tu l'as chassée de ton lit et de ton cœur; ferais-tu davantage si elle n'était pas fidèle? Elle pleure jour et nuit; elle attend à ta

porte et n'ose entrer, car demain tu le lui reprocherais peut-être. Mon ami, au nom de tant de souvenirs qui te sont chers, que tu m'as si souvent dit d'invoquer dans le cas où tu m'en voudrais sérieusement, oh ! ne me repousse plus; rends-moi ta confiance, ton amour ; consens à recevoir les soins, les consolations de cette femme qui ne vit que pour t'aimer. Oh ! je n'en abuserai jamais. Mon bien-aimé, de quoi m'en veux-tu, si ce n'est de mes soupçons et de mes emportemens ? Y en a-t-il jamais eu qu'une caresse n'ait fait cesser à l'instant ? Ne cède pas à ton irritation, au ressentiment ; ne sois pas inflexible.

« Mon cœur se brise, Théobald... Pitié, pitié pour celle qui t'aime ! Fie-toi à moi pour ton bonheur comme je m'en fie à toi pour le mien. Oh ! ne me refuse pas, je t'en conjure ; tu verras que je ne serai jamais ni exigeante, ni impérieuse, ni soupçonneuse, si tu es confiant, si tu me rends cette douce intimité. Je veux tes chagrins, ton cœur; je te promets le bonheur. Mon bien-aimé, mon ami, oh ! crois-moi... Si tu savais avec quel bonheur j'ai entendu ton père, ce soir, te donner des éloges, s'étonner de tout ce que tu peux quand tu veux ! Oh ! j'étais heureuse et fière ; mais moi, je ne m'en étonnais pas : car il y a longtemps que je sais tout ce que tu vaux.

« Ta femme est trop fière, trop heureuse de tes succès : elle t'aime trop, mon ami, pour ne pas mériter de partager tes chagrins, toutes tes préoccupations. Théobald ! je ne vis que par toi, en toi ; oh ! fais que je vive pour toi. Plus mes offenses ont été grandes, plus il est digne d'un cœur comme le tien de les pardonner. Oui, mon amour, mon dévoûment, mon repentir sont dignes de ton pardon. Oh ! ne brise pas ce cœur qui ne respire que pour toi. Ami ! ami ! toi qui m'as tant aimée, pardonne ; sois sûr que tu ne te repentiras pas de ta confiance, de ta bonté. Crois-tu donc que lorsque tu me confieras tes peines, ta tête appuyée sur mon cœur, tes mains dans les miennes, mes lèvres sur ton front, tu ne les sentiras pas moins amères que dans la solitude ? lorsque j'adoucirai tes ennuis par des paroles d'amour et d'intérêt, crois-tu donc que tu ne seras pas plus heureux que maintenant ?

« Oh ! ne sacrifie pas ton bonheur et le mien à une vaine crainte que mon caractère abusera de ta bonté ; non, non, je ne ferai que partager et adoucir dorénavant toutes tes sensations ; seras-tu moins homme, si tu as une amie qui te console, qui partage avec toi les ennuis et les plaisirs de la vie, sans d'autre vœu que celui de ton affection ? Tes moindres désirs seront des volontés pour moi : tu seras la volonté, le guide et la raison de notre union ; et j'en serai la douceur, la consolation et la tendresse. Cette union de nos cœurs sera un doux mystère de l'amour entre nous. Oh ! nous serions si heureux si tu voulais essayer ; tu verrais quelle douce gaieté remplacerait le chagrin qui me dévore.

« Tu seras toujours sûr de retrouver chez toi un visage serein et un cœur joyeux de te revoir et d'être le dépositaire de tes impressions, et, quand tu voudras m'emmener, une compagne heu-

reuse de te suivre partout. M'as-tu jamais vue, en aucun temps, préférer aucun plaisir au bonheur d'être près de toi? et cependant tu as été peut-être plus jaloux que moi au fond. Dieu sait jusques où vont tes soupçons à cet égard en ce moment, car je ne sais à quel motif attribuer tes chagrins secrets. Dans quelle angoisse je vis! Mon bien-aimé, nous pouvons encore être si heureux! laisse-toi toucher, essaie d'être confiant avec moi, tu verras que tu ne trouveras que douceur et consolation, que jamais je n'essaierai de t'imposer mes idées.

« Tu veux faire un essai; je ne puis croire que tu veuilles m'abandonner ainsi pour toujours; nous priver des plus doux sentimens de bonheur; mais la vie est si courte, mon bien-aimé, et il y a déjà si longtemps que nous sommes désunis, séparés. Bientôt, je n'oserai plus faire des avances sans cesse repoussées, comme mes caresses; il n'est pas dans ton caractère de faire les premiers pas; l'habitude sera prise, ta femme te craindra trop pour essayer encore, et la vie se passera ainsi, et tu ne seras pas heureux, et ta femme mourra de douleur. Oh! reviens, reviens à elle! »

Sur l'enveloppe est la suscription suivante :

Monsieur le marquis de Praslin,

Praslin.

Melun.

Seine-et-Marne.

II.

Lettre trouvée dans le secrétaire du duc de Praslin.

21 mai 1840.

« Ne vous étonnez pas, mon cher Théobald, de ma crainte de me trouver seule avec vous. Nous sommes séparés pour toujours; vous l'avez dit; la journée d'hier vivra dans mon cœur par un bien pénible souvenir. Hier soir, vous avez pu juger que j'en comprenais tout le sérieux, puisque, devant les personnes qui sont les motifs de cette séparation, ma conduite a été telle qu'elle pouvait l'être si nous eussions été très unis. Oui, je vous le jure, devant le monde vous serez toujours content de moi; les efforts que j'ai faits hier bien naturellement après cette cruelle journée vous en seront la meilleure preuve. Tant que j'ai conservé l'espoir d'un rapprochement, d'une réconciliation (et j'en avais beaucoup dernièrement), j'étais continuellement dans l'alternative de joie et de crainte qui me poussait à des boutades d'emportement

et d'aigreur; maintenant que le sacrifice est consommé, soyez tranquille : devant les enfans, les gens, la famille, le monde, jamais rien ne pourra vous accuser d'avoir détruit mon bonheur. Oh! quand je dis toi, ce n'est pas toi que mon cœur accuse; mais me trouver seule avec vous, mon ami, c'est au-dessus de mes forces : j'ai besoin de pleurer dans la solitude, de m'y recueillir, de m'y reposer pour prendre l'énergie nécessaire pour cacher aux yeux de tous mon malheur; mes illusions sont encore trop près, mes habitudes d'épanchement avec celui que j'aime trop récentes, pour que je puisse prendre encore l'habitude d'une réserve froide et affectueuse vis-à-vis de vous, qui seule peut convenir dorénavant à ma position. Maintenant mon cœur déborderait toujours : il faut que le temps calme les expressions de la douleur et lui donne la force de l'habitude. Alors, soyez-en sûr, mon ami, au lieu de vous fuir, vous serez encore, comme toujours par le passé, la personne avec laquelle je préférerai de me trouver. Aujourd'hui, mon amour est encore trop chaud dans mon cœur : c'est un deuil que ma vie intérieure désormais; les sentimens qu'il me fait éprouver seront toujours les mêmes, mais le temps en adoucira les formes.

« Ne m'en voulez donc pas, mon ami, si je vous fuis; je sens que je le dois, pour ne pas empoisonner votre vie. Devant le monde, devant des tiers, oh! je serai bien plus à mon aise : il me sera libre et même convenable d'être, vis-à-vis de vous, affectueuse, empressée, causante; ces momens-là seront mes momens de consolation, de bonheur, de joie bien pure; oh! donnez-m'en souvent, mon ami, j'en serai bien reconnaissante, je reprendrai des éclairs de gaieté par les illusions qu'ils me causeront. Certes, après ce qui s'était passé dans la matinée, la société d'hier au soir n'avait rien de pénible pour moi. Eh bien! vous l'avez vu, je paraissais heureuse, je l'étais presque, je me disais : Si nous étions bien unis, il faudrait faire ceci, dire cela, et je le faisais, et cette illusion me faisait du bien. Seule avec vous, je dois être toujours sur mes gardes en présence de la triste réalité; nous sommes séparés, et quoiqu'il y ait trois ans que nous vivions comme si nous l'étions, il restait l'espérance : hier l'a tuée.

« Pour être vis à vis de vous, mon ami, comme je dois l'être dorénavant, il faut travailler à oublier le passé et surtout mes espérances. Le temps et l'habitude de l'isolement peuvent seuls m'apprendre à détacher, dans ma pensée, Théobald de M. de Praslin, que le premier ne doit vivre que comme un mystère dans mon souvenir ou bien devant le monde, et que, seule avec vous, ou dans vos pensées et dans vos habitudes, je ne suis plus qu'avec M. de Praslin.

« Ah! croyez-moi, je voudrais être certaine que vous serez heureux au prix de tout ce que j'ai souffert et de ce que je vais souffrir maintenant sans avenir. Venez sans crainte au Vaudreuil, restez beaucoup chez vous avec vos enfans : vous ne me trouverez jamais sur votre chemin. Je cherchais depuis longtemps toutes les occasions de faire renaître mes espérances, je les fuirai; il

m'en coûte trop pour les perdre. Adieu ! Oh ! que ce mot renferme de douleurs maintenant que je ne prévoyais pas. Adieu, et cependant tu m'aimais. Adieu ! là-haut nous nous retrouverons ; ne refuse pas cette dernière prière, le seul rendez-vous que je te donnerai désormais, que cette idée t'occupe quelquefois, je t'aime toujours.

III.

Ce qui suit a été extrait d'un petit volume relié, fermant à clef, trouvé au château de Praslin, dans le secrétaire de la chambre de Mme la duchesse de Praslin, qui porte sur la première feuille ces mots :

A mon mari, le duc de Praslin.

(Lui seul.)

13 janvier 1842. Paris.

« Deux fois déjà les pages de ce livre ont été couvertes des amères douleurs de mon cœur ; je les ai brûlées dans un moment d'espoir, pour effacer tout témoignage de mes souffrances et ne plus t'offrir que les pensées du bonheur de ton retour.

« Deux années se sont écoulées, mes espérances sont maintenant anéanties pour cette vie, et j'éprouve le triste besoin que tu connaisses bien un cœur qui avait concentré en toi tous ses plus tendres sentimens, qui reposait en toi avec tant de confiance ses espérances de bonheur. Je sens que l'indifférence seule ne t'aurait pas conduit, ayant un bon cœur, à traiter ainsi une personne qui t'aime d'une manière qui ne t'a jamais inspiré de doutes. Il faut de l'aversion pour m'avoir ôté vis-à-vis de toi tous les droits d'une femme ; il fallait plus encore, il fallait du mépris pour m'arracher mes enfans.

« Mes enfans ! peux-tu croire que je les corromprais ; mais tu sais bien que mon cœur et ma vie sont purs ; et tu sais bien qu'il y a bien peu de mères, quelque coupables qu'elles aient pu être, qui soient capables d'un tel crime. Crois-tu donc que je ne les aime pas, grand Dieu ! mais tu crois donc que je n'ai pas d'âme, que je suis pire que les bêtes de proie. Mais tu dois bien savoir que je t'aimais trop pour ne pas aimer tes enfans, quand ce ne serait point par d'autres raisons. Oui, j'ai été longtemps indolente, incapable, mais j'étais toujours grosse ; et maintenant que je sais, car tout me le prouve, que tu n'as plus aucune affection pour moi,

tu me retires aussi mes enfans pour les donner, sans restriction, tous à une jeune personne légère, qui n'a pas d'idées religieuses et que tu connais depuis huit mois.

« J'ai cru, autrefois, occuper la première place dans ton cœur, mais j'ai vu que je me trompais, et je me suis résignée. Puis, j'ai appris que tu estimais bien au-dessus de mon affection l'indépendance ; je me suis soumise, après, je l'avoue, de cruelles luttes ; puis la mort de ton bon, excellent père, m'a fait comprendre que je ne devais venir qu'en quatrième ligne, après lui. Je le pleure trop sincèrement, ce bon père, pour ne pas approuver ce sentiment. Oh ! combien je serais heureuse si je pouvais encore avoir l'illusion d'occuper cette quatrième place dans ton cœur. Lorsque, après cette cruelle perte, tu me parlais encore une fois d'une nouvelle vie, d'une nouvelle ère, si tu savais comme j'étais confiante, heureuse ! Hélas ! combien j'étais loin de songer à cet éloignement complet, à cette séparation absolue de toi et de nos enfans ! Ecoute-moi, cher ami, je suis loin de croire que tu me doives aucune affection parce que je me suis bien conduite ; ce n'est que le plus strict devoir que je devais remplir si je t'avais autant détesté que je t'aimais au contraire. Mais je crois que cet accomplissement d'un devoir devait te donner assez de sécurité sur ma moralité, pour ne pas croire ma société et mon influence dangereuses pour tes enfans.

« Théobald ! Théobald ! ne suffisait-il pas à ta vengeance, pour me punir de mes emportemens, de ma jalousie (auxquels ton mépris des usages reçus pouvait bien souvent donner lieu, je t'assure), ne suffisait-il pas de m'abandonner, de mener une vie comme celle que tu mènes depuis si longtemps, qui me déchire le cœur, qui a toutes les apparences de l'infidélité ? Oh ! c'est cruel, mon ami ! mais je ne puis me décider à t'en accuser, car il ne me resterait plus rien en ce monde, pas même l'affection, l'amour qui vit toujours en mon cœur pour toi, si je t'en croyais capable. Non, non, tu cèdes, sans le savoir, à une influence qui t'enveloppe de tous côtés. Ce n'est pas une phrase, mon bien-aimé, je meurs de chagrin ; car ce sont les souffrances morales qui ont amené une désorganisation dans ma santé. J'ai trop questionné les médecins pour n'en pas avoir acquis la certitude.

« Les nuits, depuis près de cinq années, passées presque toutes, et jusqu'à trois ou quatre heures du matin, à pleurer, dans des convulsions de désespoir, où bien souvent, pour étouffer mes cris, je mettais mon oreiller sur ma bouche, m'ont agité les nerfs, produit de l'inflammation aux entrailles. Je ne puis ralentir l'effet de cette maladie par des soins physiques, mais tant que les causes morales subsistent, elles agissent de même sur ces organes affaiblis, et la guérison est impossible. Je sens avec amertume que je perds tous les avantages qu'il serait indispensable, pour te ramener, de mettre en jeu. Mes traits s'altèrent, mes forces diminuent, mon caractère s'aigrit, mon humeur s'assombrit, mon esprit s'éteint, mon énergie s'affaisse. Théobald, songe à la douleur, au découragement où t'a jeté la perte de ton père ; moi, j'ai perdu mon

mari, mes enfans; je suis près d'eux et il ne m'est point permis d'en jouir; je sais que je suis un fardeau méprisé. Il faudrait que je fusse bien comédienne pour être aimable et gaie avec des douleurs si amères. Le calme que j'obtiens n'est dû qu'à l'opium et à des efforts violens que je fais devant le monde et que je paie par des tremblemens nerveux, des angoisses inexprimables, dès que je suis seule. Que de fois, depuis cinq ans, j'ai dû fuir d'un salon, sentant que je n'avais plus la force de contenir mes sanglots!

« Avant que je pusse avouer que je prends de l'opium, parce qu'il m'est ordonné, si tu savais combien de fois, des mois entiers, je me frictionnais la tête et l'estomac en secret avec du laudanum pour obtenir quelques heures de repos! Cher ami, jusqu'à il y a trois mois, je croyais que tu m'aimais beaucoup, que tu te croyais obligé de le cacher, que tu désirais aussi ardemment que moi un changement complet de vie. Hélas! que cette illusion était douce, heureuse! Mais depuis ce temps mes yeux se sont ouverts graduellement, j'ai compris qu'on ne résistait pas tant d'années aux vœux, à la douleur d'une femme dont on partagerait l'affection, qu'on supporterait même seulement. J'ai enfin réfléchi que, lorsqu'il n'y avait ni confiance ni désir d'être avec une personne, c'est qu'on ne l'aimait pas; que, si on lui arrachait son enfant, c'est qu'on la méprisait. Oh! si lorsque je ne serai plus ton cœur s'attendrit en pensant à cette Fanny qui t'aimait tant, à cette mère de neuf enfans qui n'en avait plus, qui était vouée au mépris de ses propres enfans; dis-toi alors qu'elle t'a toujours aimé, qu'elle a bien senti qu'une barrière placée par d'autres mains que les tiennes avait été mise pour séparer ceux que Dieu avait unis; qu'elle ne t'en a jamais voulu, qu'elle t'a cru entraîné, aveuglé. Ne la plains pas d'avoir quitté la vie, car elle souffrait trop pour désirer de conserver une vie si inutile à ceux qu'elle aimait, car elle sentait bien l'ignominie d'être inutile sur la terre avec un mari et neuf enfans. Dis-toi alors qu'elle a tant prié, si souvent offert à Dieu ses peines pour obtenir la grâce d'être réunie à vous tous dans une meilleure vie, où rien ne peut séparer, qu'elle part avec consolation, car elle espère que tu viendras au rendez-vous dans le ciel. »

IV.

Mme la duchesse de Praslin à son mari.

« 24 janvier 1842.

« Chaque jour apporte une nouvelle douleur à ma triste vie. On m'a calomniée près de toi et tu me crois peut-être coupable. Sans cela, quelque amères que fussent ta haine et ta vengeance pour

mes emportemens et ma jalousie, aurais-tu pris sur toi de m'arracher mes enfans? Quel que fût ton abandon, tes mystères depuis tant d'années, je t'aimais assez pour me bercer de douces illusions, pour croire à un retour, et même, oh! ne te moque pas de ma crédulité, pour croire encore à ta tendresse, à ta fidélité. Mais maintenant que tu m'as arraché tous mes enfans pour les donner à une évaporée que tu connaissais à peine ; à qui tu as donné tous mes devoirs à remplir, toutes mes joies, toute mon autorité; qui a le droit de disposer de mes biens les plus chers, mes enfans; qui est la compagne de mon mari ; qui a conquis le droit d'entrer à toute heure, en toutes circonstances, dans cet appartement, où moi, ta femme, la mère de tes enfans, je n'ai plus le droit d'entrer, lors même que tu es malade. Oh! sous un masque d'inconséquence, il y a bien de l'intrigue, de l'inconvenance, du défaut de pudeur, dans cette personne qui manque de sentimens religieux, et sans eux la vertu des femmes n'est qu'un sable mouvant. Cette personne, contenue, aurait pu faire une gouvernante très bonne pour l'instruction des enfans; mais en avoir fait la mère de mes enfans! vivante encore me condamner à me voir remplacée! Que Dieu te pardonne; comme chrétienne, je te pardonne; mais tu me fais trop souffrir, tu as brisé nos derniers liens. Il y a haine et mépris en toi pour moi. N'était-ce donc pas assez de m'avoir abandonnée, de t'être créé un intérieur, des joies, des occupations, des intérêts que j'ignorais? fallait-il donc encore m'arracher mes enfans, me remplacer à mes propres yeux? On m'a calomniée, car devant Dieu, je le jure, je n'ai jamais aimé que toi.

« Oh! si je n'avais les tristes preuves que ton cœur est à jamais fermé pour moi, je tenterais un dernier effort, j'irais me jeter à tes pieds, te supplier, au nom de ton père, de ses vieux jours, de nos enfans, de nos souvenirs d'amour, d'avoir pitié de celle qui n'a jamais cessé de t'aimer, qui voudrait encore te dévouer sa vie. Mais, je le sens maintenant, mes douleurs, mes souffrances te sont odieuses et ne te touchent pas. Oh! lorsqu'au moment de la mort de ton pauvre père (21 juin 1841), quoique tu susses bien que, mieux que d'autres, peut-être, je partageais et comprenais ta douleur, lorsque, dans ce cruel moment, tu m'as évitée, repoussée, j'ai senti que tu ne m'aimais plus, car on n'aime pas ceux avec lesquels on ne désire pas pleurer.

« Et cependant, lorsque, quelques jours après, tu me parlais d'une nouvelle ère de bonheur, avec quelle ardeur je te bénissais, je te croyais! Et maintenant depuis longtemps tu me sais malheureuse, souffrante par l'effet des chagrins que me causent ton abandon et la perte de mes enfans, inquiète de Mme S..., dont la mort va me séparer pour tout à fait de vous, mes bien-aimés, eh bien! tu me fuis, tu m'évites; jamais un mot d'intérêt, de consolation, de distraction, d'espérance, d'affection. Tu es triste, bien souffrant, je le vois, malheureux, péniblement occupé, et il ne m'est pas permis de jamais aller te porter mes soins, mon dévouement, les consolations de la tendresse et de la sympathie la plus vive, tandis que d'autres ont usurpé tous mes droits!

« Quelle vie ! bon Dieu ! quel avenir ! avec un mari et des enfans, je dois vivre et mourir seule. Hélas ! Dieu seul peut amener un changement à notre existence par une espèce de miracle ; ta volonté ne suffit plus. Ta fierté ne se plierait jamais à revenir sur tout ce que tu as fait, à me donner une part dans ta vie. Tu n'oserais plus retirer à Mlle D. l'autorité absolue que tu lui as donnée sur les enfans et dans la maison, et sans cela je sens que toutes les promesses que je ferais seraient vaines de me croire contente et heureuse.

« Non, j'en suis certaine, tu ne te fais pas une juste idée de mes chagrins, de leur amertume, de leur profondeur. La haine la plus féroce ne les infligerait pas, lorsqu'il te serait si facile de les changer. Tu m'en veux, je le conçois, de te parler avec tant d'aigreur, d'emportement, de ceux qui m'ont fait tant de mal. Je me le reproche souvent, mais ce sont des cris qu'arrache la douleur à mon cœur. Va, si ma vie n'était pas bouleversée par le succès de leurs menées, je n'aurais même pas la pensée de leur en vouloir ni d'y songer. Un jour viendra où nous serons pour toujours séparés en cette vie, et nos dernières années se seront donc passées dans l'isolement et la rancune ! Oh ! qu'après moi, du moins, tu ne maudisses pas ma mémoire ! Théobald, je t'ai toujours aimé, je n'ai jamais aimé que toi, je t'aime encore ; je souffre, mais je t'aime encore. J'ai voulu être ta compagne, ton amie de tous les instans, partager toutes tes douleurs, tes occupations, tes intérêts, tes plaisirs, m'occuper avec toi de nos chers enfans. Voilà comme je comprenais le mariage, l'amour, l'amitié. Hélas ! se peut-il donc que tu m'aimerais mieux si je préférais cette vie vide de tous devoirs que tu m'as faite, si je préférais le monde à mon mari et à mes enfans !

« Mon bien-aimé, je ne comprends pas ce que tu me voulais ; car enfin tu m'as sacrifiée à ton goût pour l'indépendance et la vie de garçon la plus enveloppée de mystères ; tu m'as ôté les enfans, tu m'as remplacé près d'eux et de toi, tu m'as annulée dans ta maison, tu m'as réduite à la vie d'une femme séparée, sans enfans, et cependant tu n'es pas heureux, cela se voit facilement. Tu refuses la vie d'intérieur, d'intimité et de monde ensemble que je te demandais ; tu en as arrangé une complétement malgré mes prières, entièrement d'après ta volonté. Que voulais-tu donc ? je m'y perds, puisque tu n'es pas content. Que je fusse gaie, contente ainsi, Théobald ? je serais méprisable si cela était possible. Que Dieu t'ouvre les yeux et te bénisse, mon bien-aimé toujours, car tout le bonheur que j'ai eu en ce monde m'est venu par toi. »

V.

25 janvier 1842.

« Jusqu'à cette année, je pouvais compter tous les soirs, à quelque heure que tu rentrasses, que tu viendrais me voir; j'avais même l'autorisation d'aller chez toi à toute heure de la nuit. Maintenant, jamais je ne dois me permettre d'aller te chercher. Tu passes presque toutes les soirées dans ton appartement; j'ignore si c'est seul. On y porte le thé, et je ne te vois plus. Ah! mon cher Théobald, sont-ce donc là tes promesses? Tu m'avais dit: « Si tu ne viens jamais chez moi, je serai sans cesse chez toi, et par la suite je te permettrai de venir chez moi; puis nous ne nous quitterons plus. » J'ai tenu ma promesse; mais toi!... « Ne me demande rien de ce que je fais, et je te dirai tout.» Voilà des années que j'ignore ta vie et tes relations, et que je ne t'ai fait une seule question ni que je ne fais aucune démarche pour m'assurer de ce qui m'intéresse tant; et tu n'as jamais été touché de ma confiance et de ma discrétion, tu ne m'as jamais daigné rassurer et éclairer. Tu m'avais dit: « Laisse-moi gouverner seul les enfans, et je t'entretiendrai de tout ce qui les concerne; je te consulterai et me tiendrai vis-à-vis des gouvernantes dans l'attitude la plus convenable. » Ah! combien tu es loin d'avoir tenu ces dernières promesses! La mort vient à pas lents, mais elle arrive. Si tu savais combien je suis brisée, usée par la douleur! Tu ne le crois pas, je le sais. Oh! j'en suis certaine, tu ne serais pas si dur, si tu savais combien je suis profondément malheureuse! Moi qui n'aurais pas dû avoir d'autre appartement que le tien, je ne puis aller te prier, te supplier d'avoir pitié de ma triste vie. Pendant que je pleure, que je me désole, tu prends peut-être gaîment le thé avec celle à qui tu as donné mes enfans!

« Hélas! mon Dieu, tu m'en veux d'être soupçonneuse, et peut-on ne pas l'être avec ton habitude de mystères, ton mépris de toutes les convenances et bienséances? Tu me reproches de ne pas être amusante et gaie. Quoi! je n'ai plus de mari et d'enfans, je vois ma place prise près d'eux, et je pourrais rire, plaisanter! Il faut que je passe ma vie isolée, loin de tout ce que j'aime, sans avoir un plaisir, une distraction, une occupation en commun avec eux, et il faudrait que je pusse, quand je les rencontre, faire des quolibets et des calembours pour les faire rire! Mais j'ai une âme, et cette âme, froissée dans toutes ses affections, souffre cruellement. Qu'est-ce que le luxe, l'indépendance, toutes ces vaines choses? Ce qu'il me faut, c'est mon mari, mes enfans, leur affection, leur présence, leur confiance; et que me fait le reste? J'aimais la toilette quand je sortais avec toi, le spectacle quand j'y allais avec toi. Le monde me plaisait aussi, j'aimais le luxe, les porcelaines, les curiosités, quand nous vivions ensemble à la maison; je tenais à la bonne chère quand nous mangions ensemble. Tout cela, loin

de toi, m'est indifférent, me pèse; maintenant tu le crois bien. Le monde et la solitude me plaisent tour à tour avec vous, mes bien-aimés; mais, dans mon isolement, tout est souffrance. Si tu savais ce que je souffre quand je vois des femmes avec leurs maris, des mères avec leurs enfans, quand elles me parlent de leur intérieur, quand elles me font mille questions qui semblent naturelles sur mon mari et mes enfans!

« Tu me dis de me former des liens dehors, des amitiés; et de quel droit, moi, repoussée comme indigne loin de mon mari et de mes enfans, irais-je demander l'amitié de personnes qui vivent au milieu d'un cercle de devoirs et d'affections naturelles et légitimes? Il faudrait donc me plaindre, avoir recours à leur pitié, sans quoi on me dira : « Que venez-vous chercher, quand vous avez un mari et neuf enfans? » Car, en me repoussant en dehors de ma famille, je ne puis supposer que tu veuilles que je m'attache à des affections qui, pour me consoler, me perdraient. Tu me crois peut-être trop âgée pour cela, et moi je crois qu'alors tu te trompes. Quand on me parle de toi et des enfans, je souffre comme un aveugle à qui l'on aurait crevé les yeux et auquel on viendrait parler de la lumière et des beautés de la nature.

« Cher bon Théobald, ne me maudis pas quand je serai morte, car je vous aimais bien tous, mes pauvres chers bien-aimés; que Dieu vous bénisse! Hélas! si tu avais eu plus de principes religieux, notre vie eût été tout autre. J'aurais été bien moins jalouse. Faudra-t-il donc que je meure pour que tu me pardonnes? Tout bonheur est-il donc fini en ce monde pour moi? Ton cœur ne s'épanchera donc plus dans le mien? Je ne serai donc plus ton amie, ta femme, ta compagne de tous les momens, la mère de tes enfans? Il faut les chasser, ces douces illusions d'espérance; tu ne peux plus changer; tu n'y consentirais pas, et je ne saurais être heureuse sans un changement total. Que Dieu te bénisse et t'apprenne à l'aimer, le connaître et le servir!

VI.

28 janvier.

« Hier soir, tu m'as comblée de caresses, à ma grande surprise, je dois l'avouer; tu m'as fait les plus tendres, les plus douces promesses. Ce soir je t'ai tourmenté pour que tu allasses te distraire au spectacle; tu m'as dit qu'il était trop tard; puis, tu allais prendre une petite voiture pour sortir tous les soirs, comme si nous n'en avions pas une à tes ordres; tu as l'air de craindre que je ne sache où tu vas; et, dans le fait, quel monde fréquentes-tu donc? quels hommes, quelles femmes vois-tu donc? Tu viens de sortir à pied à dix heures : chez quelle espèce de relations peut-on aller à

cette heure-là, à pied, encore crotté du retour de la chambre, et lorsqu'on n'a ni sa mère, ni ses sœurs, ni son père à Paris? Tu m'en veux de mon humeur inégale ; mais si tu te mettais à ma place, tu comprendrais bien vite ce que c'est que cette vie de doute, de soupçon ; et qui donc n'en aurait pas au milieu de tous ces mystères qui entourent ta vie? Mon bien cher Théobald, ce n'est pas vivre, je t'assure. Faudra-t-il donc rester toujours dans cette ignorance complète de tout ce qui te concerne?

« Si, comme tu me l'assures souvent, tu préférais vivre dans ton intérieur en parfaite confiance et intimité avec ta femme, pourquoi prendre des habitudes qui, tu dois le sentir, rendent une union impossible? Car enfin, mon cher Théobald, qu'est-ce que la position d'une femme à laquelle on a ôté ses enfans, et qui, depuis des années, voit son mari passer sa vie hors de chez lui, sans avoir la moindre idée de son genre de vie, ni des personnes qu'il fréquente, et qui évidemment ne sont pas des personnes de sa famille ni de la société de sa position sociale? Pendant quelque temps j'ai espéré que tu allais à un cercle; mais il paraît que non, puisque, sans le chercher, une chose ou l'autre me l'aurait appris depuis le temps. Quand j'entends sans cesse parler de petits appartemens loués mystérieusement, je n'ai que trop de motifs de craindre que ce ne soit ainsi que tu te sois casé; mais ce ne peut être pour y vivre seul. Quand tu verras ces lignes, Théobald, tu sauras que j'ai bien souffert; mais à quel point? oh! tu n'en auras jamais l'idée juste; si cela était, tu comprendrais bientôt l'aigreur et l'irascibilité de mon humeur. Cependant je ne puis jamais me figurer que les plus pénibles idées, et qui sont les plus faciles à croire, sur ta manière de vivre, soient vraies. Je t'aime parce que je te crois au-dessus des autres par la noblesse et la délicatesse de tes sentimens, et cette pensée m'empêche de croire ce qui semblerait le plus probable dans un autre.

VII.

« 23 avril.

« Il y a bien longtemps que je n'ai écrit, et ma position a bien empiré depuis ; tu me parais avoir changé et rompu tes habitudes extérieures. Mlle D. règne sans partage. On n'a jamais vu par la forme une position de gouvernante plus scandaleuse ; et, crois-moi, c'est un grand malheur, un grand mal même, car toutes ces habitudes si intimes, si familières avec toi, cette autorité sur toute la maison, montrent que c'est une personne qui se croit le droit de se mettre au-dessus de toutes les bienséances. Chez elle tout cela est vanité, goût d'empire, de domination et de plaisir ; songe

qu'une intimité fraternelle, je le crois, est d'une haute inconvenance dans sa position vis-à-vis de toi et à vos âges.

« Quel exemple à donner à des jeunes personnes que de leur montrer qu'on croit tout simple, à vingt-huit ans, d'aller et de venir à toute heure, en tout costume, dans la chambre d'un homme de trente-sept ans; de le recevoir en robe de chambre chez soi, de se ménager des tête-à-tête des soirées entières, de se commander des ameublemens, de demander des voyages, des parties de plaisir, etc.! Elle a rompu avec ses amies, afin de se donner un relief plus grand et d'accaparer davantage ta société; elle trouve toujours moyen de se débarrasser des enfans. N'a-t-elle pas eu le front de me dire :

« Je regrette, madame, qu'il ne me soit pas possible de vous ser- « vir de médiateur entre vous et M. de Praslin; mais, dans votre « intérêt, je vous engage à faire attention à votre manière d'être « avec moi. Je conçois qu'il vous soit pénible d'être séparée de vos « enfans; mais, d'après la résolution positive de M. de Praslin à « cet égard, je sens qu'il faut qu'il y ait des raisons trop graves « pour avoir pris un semblable parti pour qu'il ne me soit pas un « devoir important de m'y conformer. »

« Est-il possible que ta femme, qui a toujours été pure, qui n'a jamais aimé que tes enfans et toi surtout, soit contrainte à s'entendre ainsi insulter par celle que tu charges d'élever tes enfans, et que tu connais à peine depuis quelques mois, et dont tu m'avais dit du mal dans les premiers mois? Tu crains que je ne corrompe mes enfans, et c'est dans les mains d'une personne qui se moque de toutes les bienséances, qui les foule aux pieds, qui regarde comme des superstitions toutes les pratiques religieuses, que tu abandonnes tes enfans! Tu me méprises à un point tel que je n'ose répéter tes expressions pour me le dire, parce que je blâme l'inconséquence de ses manières, son arrogance. Il serait donc mieux d'approuver ce qui est blâmable pour obtenir qu'elle te permette d'être mieux pour moi; c'est bien alors que je serais méprisable d'acheter un plaisir, du bonheur même, par une lâcheté. Tu es dans un tel état d'irritation que tu ne veux pas m'écouter et que tu ne me comprends pas. Je ne te dis pas, comme tu parais toujours l'entendre, que Mlle D. soit ta maîtresse dans toute la force de l'expression; cette supposition, à cause de tes enfans, te révolte, et tu ne vois pas qu'aux yeux du monde ses relations familières avec toi, son empire absolu dans la maison, mon isolement, le font croire comme si elle l'était ouvertement. Tu conclus, sur des apparences bien moins grandes souvent, que les autres ont des liaisons criminelles. Ne comprends-tu donc pas ma douleur de voir mes enfans arrachés de leur mère pour être abandonnés complétement à une personne qui ne comprend pas que la bonne conduite et la vertu ont des formes extérieures qui ne doivent jamais adopter celles du vice?

« Comment ne pas me désoler de les voir aux mains d'une personne qui *m'avoue son mépris pour moi* par ce que j'ai répété plus haut, et qui établit son empire en me faisant haïr et mépriser de toi! Tu m'as toujours dit : « Quand on a des soupçons, il faut les

« éclaircir ; » mais ne vois-tu pas tous les jours qu'elle s'empare davantage de ta personne, et qu'elle use de son empire pour nous brouiller davantage ? Mlle D. pouvait être une très bonne institutrice, mais il fallait qu'elle fût guidée, dirigée, mais non par un jeune homme, parce qu'elle est légère, inconséquente, coquette et dominante. »

« Mon fils, lorsque vous vous engagerez au service de Dieu, pré-« parez votre âme à la tentation et à l'épreuve, et demeurez ferme « dans la justice et dans la crainte du Seigneur ; tenez votre âme « humiliée et attendez dans la patience ; prêtez l'oreille aux pa-« roles de la sagesse et ne perdez point courage au moment de l'é-« preuve ; souffrez avec patience l'attente et les retards de Dieu.

« Demeurez uni à Dieu, et ne vous lassez pas d'attendre ; accep-« tez de bon cœur tout ce qui vous arrivera, demeurez en paix « dans votre douleur, et, au temps de votre humiliation, conservez « la patience, car l'or et l'argent s'épurent par le feu, mais les hom-« mes que Dieu veut recevoir au nombre des siens, il les éprouve « dans le creuset des humiliations et de la douleur. Ayez donc con-« fiance en Dieu, et il vous tirera de tous vos maux ; espérez en lui, « conservez sa crainte et vieillissez dans son amour. »

(Chap. II de l'*Ecclésiaste*.)

« Garder le silence dans les peines de la vie, souffrir et se taire, telle est la manière de mettre à profit les sages conseils de ces consolantes paroles. Que de motifs pour adopter ce parti ! Il est si rare, lorsqu'on parle le cœur plein, de ne pas en trop dire et d'envenimer ainsi ses peines ! En se taisant, on est sûr de plaire à Dieu et de ne pas aggraver sa position près des hommes, si même on ne l'améliore pas. Tous ces calculs, même humains, doivent donc nous décider à adopter ce parti. Mais cet empire sur nous-même ne peut nous venir que de Dieu ; prions-le donc pour l'obtenir avec la confiance qu'il doit un jour céder à nos instances. Celui qui a dit : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, » ne nous refusera pas les moyens de suivre ce précepte. Le silence absolu dans les circonstances que les autres savent vous être pénibles peut être aussi improbateur que les reproches : il n'est donc pas une lâcheté, et conserve mieux la dignité de la personne froissée que les emportements. Il est bien plus facile de se taire que de ne dire que juste ce qu'il faut. Le bonheur en ce monde consiste dans les affections que nous inspirons ; souvenons-nous donc qu'il a été dit : « Bienheureux ceux qui seront doux, car ils posséderont la terre, » et prenons courage en nous rappelant qu'il a été dit aussi : « Frap-« pez, on vous ouvrira ; demandez, on vous donnera ; bienheureux « ceux qui pleurent, car ils seront consolés. »

« Ces réflexions, que j'avais écrites hier sur une feuille volante, sont curieuses à copier pour moi, et prouvent dans son étendue l'excès de ma maladresse. La meilleure arme, quand je la prends dans ma main, se retourne pour me blesser. Aujourd'hui, me sentant révoltée de te retrouver encore sortant d'un tête à tête avec Mlle D..., j'ai cru faire un coup de maître en m'enfuyant sans rien dire, pensant par là éviter aucune scène ni aucune aigreur, et

marquer mon improbation doucement sans rien risquer. Bon Dieu! que j'étais loin de soupçonner l'affreuse fureur dans laquelle t'a mis ma malencontreuse douceur! Certes aucune violence n'aurait pu te pousser plus loin que de me poursuivre dans les escaliers, à haute voix, d'injures et avec des gestes insultans, et venir ensuite briser chez moi, après avoir été te recueillir chez toi quelques minutes, mon vase de Saxe, mon aiguière de vermeil, ou plutôt celle d'Horace, et m'enlever deux cadeaux auxquels je tenais tant : tu me les avais donnés lorsque je croyais que tu m'aimais tant, mon petit plateau rose et mes petits vases d'émail. Pourvu que tu ne les aies pas donnés à elle ou à une autre! L'autre jour, pour me punir de ma violence d'avoir voulu entrer à toute force chez toi, où elle entre tant qu'elle veut, tu es venu briser toutes mes ombrelles; aujourd'hui, parce que je suis en silence pour éviter une scène, tu brises mes objets les plus précieux, tu me voles les souvenirs d'un amour qui a été tout mon bonheur. Tu m'as déjà fait brûler les lettres, témoignages et seuls restes de cette tendresse; tu m'as arraché mes enfants, tu m'as condamnée à toutes les douleurs pour la vie présente, sans me laisser d'espoir pour un meilleur avenir, et tu m'ôtes mon passé.

« Oh! mon Dieu, je l'aimais trop, vous avez voulu me punir, vous avez frappé juste; je pouvais tout perdre avec courage, avec résignation, avec joie, tant que son affection et celle de ses enfans me restaient; maintenant je n'ai plus leur estime. Dans l'amertume de ma douleur, je sens la preuve de votre amour pour moi par la grandeur de l'épreuve; je sens au fond de mon cœur que chaque nouvelle douleur est une nouvelle promesse, ô mon Dieu! de leur être réunie un jour dans votre sein. Frappez, frappez, mon Dieu, et daignez exaucer ma prière; donnez-moi la force en ce monde de supporter comme il vous plaira tout ce qu'il vous plaira. Souvent je me demande s'il l'aime au fond du cœur, s'il a de l'attrait pour elle, ou si c'est simplement pour les enfans, dans des idées mal entendues, qu'il établit avec elle les choses sur un pied si inconvenant. Je ne puis m'empêcher au fond de croire que, de sa part à lui, il y a beaucoup de taquinage dans toute cette manière d'être....... Quelles étaient ses habitudes, ses liaisons? de quel genre étaient-elles depuis quatre ans? Est-ce pour elle qu'il y a renoncé? Souvent, dans ce moment même (il est une heure et demie du matin), je ne puis m'empêcher de me figurer qu'elle est peut-être dans sa chambre à bavarder avec lui, par mépris des convenances, sans qu'elle soit ce qu'il appellerait sa maîtresse. Comment ne comprend-il pas qu'il y a bien des choses qui sont aussi pénibles à l'affection? Tout n'est pas concentré dans une seule action animale dans les peines du cœur. Je suis convaincue que, si nous étions séparés, il sentirait bientôt la nécessité d'observer strictement les bienséances avec la gouvernante de ses filles. Est-il donc vrai, mon Dieu, qu'il me méprise, qu'il ne m'aime plus du tout? Quelquefois il me prend des doutes; je me figure que tout cela est peut-être un plan arrêté dans l'intention de me corriger. Mais, en réfléchissant, il faut bien se rappeler cependant que,

depuis près de cinq ans, tous les jours, il rompt davantage avec moi, que je ne suis plus rien pour lui, qu'il m'a ôté mes droits de mère, de maîtresse de maison, que, dans toutes circonstances, ma place est prise et donnée par lui... Est-ce un leurre qu'il me donnait tous ces temps-ci que de me dire que, si je voulais supporter toutes es dures privations qui me sont imposées sans pousser une plainte, il me rendrait tout ce que je désire ? Se figure-t-il vraiment qu'il le pourrait, s'il le voulait ? Le désire-t-il ? je le crois souvent. Le pourrait-il ? j'en doute fort. Mlle D. lui mettrait le marché à la main, il n'oserait opter pour moi, et, je le comprends, elle a des avantages réels comme institutrice. Il la croit bien supérieure encore à ce qu'elle est ; il me verrait soumise, il me croirait contente ; il penserait que cela ne vaut pas la peine de changer, puisque le pli serait pris, et qu'au fond il n'est que trop certain qu'il a très mauvaise opinion de moi.

« J'ai de très grands défauts : j'en souffre trop pour ne pas le savoir, mais je suis convaincue qu'il me croit des vices que je n'ai pas. Ce matin, en causant, Mme de Dolomieu, avant cette scène affreuse, a imaginé de me dire : « Votre mari a un très tendre et entier dévouement pour vous, n'est-ce pas ? » J'ai louvoyé ; je n'ai pu prendre sur moi de dire une chose que je ne pense pas, je le vois bien, puisque je n'ose plus m'en glorifier. Ah ! il ne m'aime plus ! mais, mon Dieu ! vous à qui j'ai dit : « Otez-moi, s'il le faut, son amour, cette joie unique de ma vie, cette vie de mon cœur, mais qu'il soit sauvé ! que nous soyons un jour réunis avec nos enfans dans votre sein pour prix de ce sacrifice. » Oh ! dites-moi, mon Dieu, qu'il m'aimera un jour, quand il le saura, qu'il ne maudira pas ma mémoire, et que ma prière sera exaucée !

« Il me paraît si singulier de le voir maintenant se livrer à ces violens accès de colère dont les miens n'ont jamais approché, que je ne puis m'empêcher de penser souvent que cette violence est une feinte, d'autant qu'ordinairement il ne vient briser qu'après réflexion. Dieu veuille que ce soit cela ! car, s'il tient assez à me corriger pour acheter ma guérison au prix des extravagances qu'il commet d'un air presque de sang-froid, alors, alors, oh ! il m'aime encore ! Cependant quelles horribles expressions de mépris ! cela n'était pas de la colère feinte.

« Oui, mais l'autre jour ne m'a-t-il pas dit, devant Berthe, en me jetant tout ce qu'il était venu briser en mon absence, qu'il en ferait autant chaque fois que je briserais quelque chose chez lui ? Calcul assez singulier, puisque je n'avais rien cassé dans l'intention de casser ; j'avais seulement voulu ouvrir violemment la porte de sa chambre au moment où il poussait le verrou. Depuis il m'a dit de sang-froid qu'il recommencerait chaque fois que cela m'arriverait : c'est donc un plan, un parti pris, un calcul fait d'avance ; comment le prendre alors pour l'effet d'une colère réelle ? Aujourd'hui, cependant, je n'avais rien dit ni cassé ; franchement, c'est payer bien cher une marque silencieuse d'improbation. Je ne puis m'empêcher de croire qu'il en coûte à Théobald pour faire de

semblables folies que de briser, comme un enfant mal élevé, ce qui m'appartient : c'est si peu dans son caractère. Il croit me punir beaucoup, et j'avoue que je souffre beaucoup de lui voir faire une action que je trouve ridicule, si elle n'est pas admirable par l'intention de me corriger ; mais il ne sait pas à quel point les objets matériels me sont devenus indifférens depuis que j'ai perdu son affection et l'espoir de l'attirer chez moi, car je n'ai jamais tenu aux objets les plus précieux que dans l'idée d'en orner les lieux où il était. Il n'a pas une idée de l'amour que j'avais pour lui ; au fond du cœur, je sens très bien que, pour peu qu'il voulût revenir à moi, je l'aimerais autant, plus même peut-être ! Je souffre tant de mon isolement ! je serais si heureuse de le voir cesser ! Que la volonté de Dieu se fasse ! Je ne puis m'expliquer comment les choses s'arrangeront ; je ne saurais m'empêcher de penser qu'il vaudrait mieux une séparation : les choses s'enveniment ; je veux son bonheur : ainsi que sa vie est arrangée, au lieu d'y contribuer, je l'ai détruit, et je souffre mille martyres. Si j'allais, sous prétexte des bains de mer, au Prétot, toute seule, il aurait le temps de voir si réellement il est plus heureux avec la vie qu'il s'est arrangée avec Mlle D. et les enfans sans m'avoir pour femme, ou s'il trouverait plus agréable de recommencer ensemble une nouvelle vie. Trois mois pourraient suffire à cette expérience, et je me résignerais avec plus de facilité à vivre toujours seule là-bas qu'ici dans la position où je suis ; je sais que, d'après la manière dont les choses sont arrangées, mon absence serait un soulagement et non une privation.

« Souvenez-vous, très pieuse Vierge Marie, qu'on n'a jamais « ouï dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, « imploré votre secours et demandé vos suffrages, ait été aban- « donné ; animée d'une pareille confiance, ô vierge des vierges, je « cours à vous, et, gémissant sous le poids de mes péchés, je me « prosterne à vos pieds ! O mère du Verbe, ne méprisez pas mes « mes prières, mais écoutez-les favorablement et daignez les « exaucer. » (*Saint Bernard.*)

VIII.

« 1er mai 1842.

« Il est évident que Théobald me fait des avances très grandes pour lui : il m'a montré même de la véritable tendresse et un désir réel de changer notre manière de vivre. Mais veut-il vraiment, comme il me le dit, adopter, si je m'y prête (ce sont ses expressions), une vie tout à fait intime, et me rendre ma position naturelle comme femme et comme mère ? Nous entendons-nous à cet

égard? Comprend-il très positivement que je ne puis être heureuse sans avoir sa confiance illimitée, ni me contenter, à moins de rentrer en possession de ma place de maîtresse de maison, et surtout de surveillance et de direction de mes enfans? Admettra-t-il jamais cela? osera-t-il jamais le signifier à Mlle D...? J'en doute; car elle lui mettra le marché à la main : « Optez entre elle et moi; » elle l'emportera.

« Mes défauts et les qualités de Mlle D., il les regarde à la fois avec le même verre grossissant; je crains qu'il ne se fasse une complète illusion, qu'il ne s'imagine que, lorsque je serai adoucie, son affection, son rapprochement, me suffisent, et que j'abandonne de bonne grâce tous mes droits de femme et de mère; mais il se trompe, car c'est pour moi un devoir positif et grave, autant que doux et désirable, de rentrer vis-à-vis de mes enfans dans mes droits. Dans cette circonstance, mes droits sont des devoirs, et des devoirs sacrés. Il a malheureusement les idées les plus fausses et les plus dangereuses sur les relations qu'il doit avoir avec les gouvernantes et sur leur position dans une maison. Il oublie que rien dans les relations, la postion et la conduite d'une gouvernante ne doit pouvoir donner lieu même à une fâcheuse interprétation; il se fie trop à la pureté de ses intentions.

« Les fautes consistent dans les mauvaises actions. Mais le scandale naît de l'apparence; car on ne peut juger que sur ce qu'on voit, et le scandale est un grand tort, surtout dans cette question si délicate d'un homme de son âge avec une si jeune gouvernante, et qui est naturellement, par caractère, légère, inconséquente, familière, impertinente, coquette, sans tact et sans un fonds solide de piété, et dominante. Il traite les gouvernantes comme certaines gens les nourrices; ils les gâtent jusqu'à ce qu'elles deviennent odieuses. Avec tout cela, il ne m'a pas rendu les porcelaines qu'il m'a prises; qu'en a-t-il fait? les a-t-il toujours? au fond je le crois; me les rendra-t-il? il y a un monde de *si* là-dessous. Il ne m'a pas dit un mot de regret sur ce qu'il m'a cassé; il sourit quand je lui en parle. J'ai bien envie de croire qu'il y avait de la feinte colère un peu là-dedans. Il est bien évident qu'il aurait envie de nous réconcilier. Jamais je n'ai si bien cru à sa bonne volonté à cet égard. Le laissera-t-on faire? je crains bien qu'il ne soit poussé à faire encore bien des choses contre lesquelles je ne sais pas me tenir dans un regret paisible.

« Je sens très bien que, malgré toute mon affection pour lui, je ne saurais être heureuse, si nous n'habitons pas d'une manière complète et irrévocable le même appartement, de façon à rentrer dans cette intimité qui amène naturellement et seule ces épanchemens, cet abandon, cette confiance, cette vie à deux qui est le bonheur du mariage; je ne saurais l'être non plus, si je ne partage pas tous ses soins pour mes enfans et leur société.

« Mais, mon Dieu! arrachez-moi, s'il le faut, tout ce qui est bonheur, l'affection de tous ceux que j'aime, et réunissez-nous un jour dans votre sein. Sauvez-nous, mon Dieu! donnez-nous le bonheur éternel, et faites de nous ce que vous voudrez en cette

vie. Mon Dieu! c'est là, vous le savez, le fond de mon cœur; je veux ce que vous voulez, mais donnez-moi la force et la résignation pour le supporter. »

IX.

Le 6 mai 1842.

Je me sens bien découragée, et c'est un double regret, puisque je sais que c'est mal de se laisser aller à l'abattement du désespoir. Le mot paraît fort ; mais il faut être juste, qu'est-ce que le découragement, si ce n'est le triste résultat d'espérances souvent déçues qui finissent par s'éteindre ? J'ai eu de grands torts dans ma vie, en dehors de ceux que Théobald me reproche, de violence, d'aigreur, de jalousie et de défaut d'ordre. Jusqu'à présent je m'étais complétement aveuglée ; je croyais que là se bornaient mes torts. Mais Dieu est juste : il m'a punie par où j'ai péché. Hélas ! en aimant mon mari, je n'ai pas assez compris qu'en laissant prendre trop d'empire à ce sentiment si juste, je pouvais arriver à un excès condamnable. En me livrant à cette passion, je suis devenue égoïste ; je n'ai songé qu'à satisfaire ce besoin de mon cœur. J'ai oublié qu'il est des devoirs qui conservent en toute position leurs droits sacrés. Souvent, longtemps, j'ai sacrifié ma conscience, mes devoirs religieux, mes enfans, au désir de ne pas quitter Théobald, de m'assurer à tout prix sa tendresse. Plus les sacrifices me coûtaient, plus j'en sentais l'importance, plus j'étais empressée à les faire ; et maintenant il croit que je n'ai renoncé à une partie de mes devoirs vis-à-vis de mes enfans, que par insouciance, et il me les a retirés tout à fait ; et moi qui croyais m'assurer son retour parce que je sentais que je lui faisais le plus immense sacrifice, hélas ! je sentais bien autrefois que je remplissais mollement mes devoirs maternels, mais je ne pensais qu'à lui, et j'étais toujours grosse ou en couches ; et maintenant je n'ai plus rien, ni mari, ni enfans, et cela est juste, mais bien dur de sa part.

Oh ! grand Dieu ! pardonnez-lui ; mais il a pensé que celle qui, par un intérêt personnel, avait renoncé à ses enfans n'en était plus digne. Tu te trompes, tu te trompes cependant ; j'ai eu tort, mais je ne suis pas si coupable ; car, par tous ces sacrifices, j'espérais amener une réconciliation aussi utile et heureuse pour les enfans que pour moi ; j'ai été coupable, mais une partie de ma faute vient d'une erreur ; j'ai mal interprété mon devoir. J'ai cru, entraînée par mon cœur, que tu devais non seulement passer avant tout, mais par dessus tout. Je confondais trop les enfans avec le père. Oh ! mon Dieu ! je t'aimais tant, et tu m'as repoussée, méprisée, rejetée en dehors de mes enfans ; tu m'as condamnée à leur mé-

pris; car, par la position dans laquelle tu m'établis vis-à-vis d'eux, ils ne peuvent se rien expliquer qu'en m'accusant d'immoralité ou de défaut d'affection pour eux. Si tu m'avais crue coupable, tu aurais compris qu'aux yeux de tous, et surtout à ceux de mes enfans et de celles qui les élèvent, il fallait, à tout prix, me faire respecter, cacher mes fautes. Avilie par l'adultère, tu m'aurais relevée, soutenue, tu m'aurais fait respecter; j'aurais pu être aimée de mes enfans; coupable de t'avoir trop aimé, je suis condamnée à l'isolement; je n'aurai ni l'estime ni la tendresse de mes enfans.

Je suis livrée aux suppositions injurieuses de celle qui m'a remplacée près d'eux, et qui se conduit sans délicatesse, je dois même le dire, avec immoralité; car il est immoral de se mettre à la place d'une femme, d'une mère, pour ne pas quitter un homme de ton âge, et chercher toutes les occasions d'assurer cet empire par les manières les plus inconvenantes, les rapports les plus indécens, par leur fréquence, leur familiarité et leur intimité; une personne sans religion, qu'aucun frein n'arrête, qui fait la timide avec les autres pour s'assurer des tête-à-tête avec toi.

Pardonnez à Théobald, ô mon Dieu! car il ne sait ce qu'il fait, et sauvez-les.

X.

9 mai 1842.

Les jours se succèdent, et, en s'écoulant, m'enlèvent, chaque jour, une de mes dernières lointaines espérances. Théobald est évidemment trop dominé pour que je puisse désormais rien attendre de sa justice; il voit tout maintenant à travers un faux jour. Je n'ai, hélas! que trop de preuves réelles et certaines qu'il n'y a plus aucun reste de sentimens affectueux en son cœur pour moi; mais j'avais certainement des droits à quelques égards, à son estime, à sa justice. Rien ne l'excuse de m'avoir ôté mes enfans, avilie, déshonorée; il m'a arraché tous les intérêts, toutes les occupations, tous les devoirs, tous les liens. Il semblerait qu'il prend à tâche de me pousser au mal. Je conçois qu'on lui répète que je ne suis plus assez jeune, que je suis trop laide, trop ridicule, trop ennuyeuse, pour se réconcilier avec moi, ou pour que je trouve les occasions de mal me conduire; il se trompe : pour qui veut les chercher, elles ne manquent jamais. Cette sécurité sur mon compte ne vient certes pas de son estime pour moi, car, s'il en avait, pourquoi m'arracherait-il mes enfans pour les donner à une personne telle que Mlle D.....? Certes, si la morale, les principes

et les manières de celle-là lui imposent plus de sécurité qu'il n'en a en moi, il faut qu'il ait une bien mauvaise opinion de moi.

Oh! je suis aussi malheureuse que possible : les mots ne peuvent exprimer tout ce que je souffre. Quoi! non seulement je n'ai plus ni mari ni enfans, mais il faut encore que je les voie livrés à une personne comme Mlle D...? Vraiment il y a aberration de la part de Théobald à ne pas comprendre à quel point est immorale et indélicate la personne qui chasse la mère de ses élèves pour s'emparer du père, des enfans de la maison. Quelle triste influence s'exerce sur lui! Comme il est changé, lui qui était si vrai : sans cesse je le surprends faisant mille mensonges, lui, qui était si pur; il passe sa vie dans les sociétés les plus mystérieuses, les plus subalternes; ses manières si sévères, si dignes, sont devenues familières, de mauvais goût; son langage, qui était gracieux et qui sentait si bien la bonne compagnie, ne donne que trop l'idée des personnes avec lesquelles il passe sa vie. Ses idées sont devenues futiles; il devient cassant, ironique, irritable, dédaigneux, ennuyé, violent, sans regret de l'avoir été. Non seulement il ne m'a jamais exprimé un regret de tout ce qu'il m'a cassé par fureur, ni rendu ce qu'il m'a dérobé dans le même moment, mais encore il trouve tout cela tout naturel; il en plaisante, il en ricane. J'avoue que cela le fait baisser beaucoup dans mon opinion. Ne pas être vrai, ne pas tenir ses promesses, ne pas savoir reconnaître un tort, oh! il faut être bien tombé!

Tu n'es plus toi, tu n'es plus celui que j'aimais. Quoi! tu es aveugle, dominé à ce point, que tu ne songes pas que, quoique tu ne m'aimes plus, tu as encore des devoirs vis-à-vis de moi; que ces enfans, que j'ai passé les plus belles années de ma vie à mettre au monde sans un mot de plainte (tandis que tant de femmes en veulent à leur mari pour deux ou trois grossesses), j'ai, moi aussi, des droits sur eux; qu'en me privant de ta tendresse, tu devais au moins partager avec moi la leur; te souvenir qu'isolé de toi, tu devais au moins m'assurer des consolations, des distractions dans mes devoirs près de mes enfans, dans ton intérieur. Après avoir épuisé ma vie à renouveler ta race, à t'assurer les jouissances du cœur en t'entourant d'enfans, il faut que moi, leur pauvre mère, je sois repoussée comme un paria, méprisée par mes enfans, abandonnée par toi, foulée aux pieds par celle à qui tu donnes le prix de mon sang, les entrailles de mon cœur. Non, non, ce n'est pas là celui que j'aimais, mon Théobald pour qui j'avais tant de vénération, en qui j'avais tant de confiance; tu es entraîné, dominé, aveuglé; non, tu n'es pas toi-même maintenant; non, tu n'es pas dur à ce point de voir ma douleur, la destruction de mes facultés, de ma santé, depuis cinq ans, de sang froid, si tu n'étais pas empêché de te livrer à ton bon cœur. Tous les jours tu t'endurcis; la nouvelle domination que tu subis t'aveugle et te pousse plus loin que tu ne crois.

Oh! mon agonie est lente et cruelle; oh! jamais, jamais tu ne sauras, tu ne comprendras ce qu'a souffert cette pauvre Fanny qui t'aimait tant, qui aime tant tes enfans! Hélas! il me semble que

j'ai tant souffert que je cesse de t'aimer. Je ne t'en veux pas, je te pardonne ; je suis convaincue que ce n'est pas tout à fait ta faute ; tu es trop faible : mais j'ai tant souffert ; je me suis fiée en toi si longtemps en vain ! Tu n'es plus pour moi ce Théobald que j'ai cru si longtemps le meilleur des hommes. Excepté pour moi, tu l'es encore ; mais combien tu es dur pour moi et injuste ! Oui, j'ai besoin de me répéter sans cesse que tu n'es plus toi ; mais cette excuse, je l'avoue, altère la haute considération que j'avais pour toi. Peut-on être assez faible pour se laisser entraîner à rendre malheureuse à ce point une pauvre créature ? Pourquoi t'ai-je si longtemps regardé comme un être trop supérieur ? puisqu'il te fallait une domination féminine, pourquoi n'ai-je pas essayé de prendre au moins de l'influence sur toi ? Tu serais aussi plus heureux, car la vie que tu mènes ne doit pas être une jouissance sans quelques remords, en songeant aux supplices que tu me fais endurer. Et mes enfans, mes pauvres enfans, à qui on apprendra à compter leur mère pour rien, que comme un fardeau méprisable ! Oh ! c'est affreux ! Oh ! oui, j'ai été bien coupable, en renonçant, dans l'espoir de te ramener, temporairement à mes saints devoirs de mère. Dieu m'a punie. Je me reproche tous les jours ma lâcheté de tolérer la position vraiment scandaleuse de Mlle D... ; car on ne peut juger que sur les apparences en ce monde, et elles sont aussi scandaleuses que possible. Encore six mois, et si tout cela n'est pas entièrement changé, il faudra, sans plus tarder, que je me retire au Prétot. Une fois partie, Théobald, moins irrité, verra lui-même bien des choses qu'il ne regarde pas en ce moment, et qui lui paraîtront bien fâcheuses, et il les changera.

XI.

« 12 mai 1842.

« Les jours s'écoulent, le temps se passe, la vie s'avance, et mes espérances s'évanouissent à chaque instant. O mon Dieu ! donnez-moi du courage, de la douceur, de la résignation pour supporter les douleurs que vous m'envoyez. A la suite d'un emportement, j'ai eu une longue explication avec Mlle D.... J'en ai été beaucoup plus contente que je ne l'aurais supposé.

« Je vois que ce n'est pas pour elle une condition *sine qua non* de n'avoir à faire qu'à toi. Je vois qu'elle resterait même si tout rentrait dans l'ordre ; cela m'a fait du bien. Je vois qu'elle n'a pas, comme je le craignais (et comme je lui ai avoué franchement), l'horrible pensée de m'enlever mes enfans pour s'emparer entièrement d'eux. Elle m'a dit que tu lui avais dit et que tu répétais sans cesse aux enfans que ma santé me mettait hors d'état de m'en

occuper. Oh ! pourquoi ne m'as-tu pas dit toi-même que tu avais pris ce prétexte, qui empêchait les enfans de m'accuser et te donnait la possibilité du retour ? Que de larmes, que de douleurs, que d'aigreurs, que d'emportemens tu m'aurais épargnés !

Mais quelle profonde aversion il faut que tu aies conçue pour moi pour continuer le genre de vie que nous menons ! Tu es le maître de tout ; tu es indépendant comme un célibataire ; je n'ai plus aucune part dans ta vie ; je ne vais plus chez toi, tu ne viens plus chez moi, nous ne sortons jamais ensemble ; je ne te fais aucune question ; je ne sais rien de ce qui te concerne, depuis bien des années. Je ne suis plus qu'une étrangère dans ta maison, près de toi, de nos enfans. Hélas ! mon Dieu ! tous ces sacrifices, cette pénible vie à laquelle tu me condamnes depuis tant d'années, que j'ai subie avec tant d'affection, tant de discrétion à ne pas m'éclaircir de rien de ce qui me touche, tout cela n'est rien pour toi. Oui, je ne crains pas de le dire, tu aurais trouvé peu de femmes qui eussent résisté à de si longues et de si cruelles épreuves. Oh ! tu es dur pour moi, mon cher Théobald ; il y a des choses que je ne puis m'expliquer que par une profonde et insurmontable antipathie que tu as conçue pour moi. Sans cela, comment m'expliquer notre vie ? Tu dis toi-même qu'elle est contre tes goûts, tes idées ; tu te révoltes quand je te soupçonne d'en aimer d'autres. Comment donc m'expliquer que rien ne rentre dans l'ordre naturel, si ce n'est par ton aversion ?

« Certes, une femme dévouée comme je l'ai toujours été à mes devoirs, t'aimant comme je t'ai toujours aimé, te fût-elle complétement indifférente, oh ! tu es trop bon pour lui arracher ses enfans, pour la priver de la société, de l'intérêt de son mari. Oui, tu me détestes, tout me le prouve. Lorsque j'ai eu le Vaudreuil, j'en ai joui pour toi ; ta première pensée, lorsque tu as eu Praslin, a été de me prier *de ne pas* m'y regarder comme chez moi. J'ai cru d'abord, comme tu me le disais, que c'était pour ta famille ; mais voilà un an, et ta femme n'est qu'une étrangère à Praslin, et tu lui fais sentir tous les jours qu'elle ne doit pas, non seulement y commander, mais pas même s'y regarder comme chez elle. Ma vie s'use rapidement. Oh ! un jour tu comprendras ce qu'a souffert celle qui t'aimait tant. Mon Dieu, pardonnez-lui, il ne sait pas tout le mal qu'il me fait. Hélas ! pourquoi me plaindre ? ce que je souffre devrait me prouver que vous exaucerez ma prière ; je vous ai si souvent, ô mon Dieu, demandé de me retirer même sa tendresse, si cela était nécessaire pour assurer son salut. Oh ! oui, mon Dieu, tout ce que vous voudrez, mais sauvez-nous et réunissez-nous avec nos enfans dans votre sein. »

XII.

A mon mari.

« 1842, Praslin, ce 22 mai.

« Tout est fini ! nous sommes brouillés sans retour, sans ressources. Oh ! il est plus que dur, il est cruel pour moi ! Comment a-t-il pu en arriver à cet excès d'aversion pour moi, dont il connaissait l'amour si pur, si tendre, si dévoué? Quelles infâmes influences ont dû s'exercer sur son cœur autrefois si bon, si affectueux, si droit, si honnête ! Il s'excuse en se disant à lui-même, certainement, comme à moi, que mon caractère est devenu odieux, difficile. Mais, à qui la faute ? N'a-t-il pas froissé tous mes sentimens, tous mes principes? ne saisit-il pas toutes les occasions de me faire des choses pénibles et blessantes? Jamais un mot d'intérêt. Il me sait malade par sa faute, par le chagrin qu'il me cause, par le traitement que j'ai suivi, par dévouement pour lui, l'année dernière ; il me sait profondément malheureuse, tout cela lui est égal.

« Théobald, combien tu me punis de t'avoir préféré à tout ! Hélas ! mon Dieu, même sans m'aimer, ne pourrais-tu pas être meilleur pour la mère de tes enfans, pour celle qui n'avait jamais aimé que toi? Oh ! oui, mon Dieu, je suis bien malheureuse ! Au lieu d'avoir pitié de mes chagrins, de la maladie nerveuse que j'ai, il semble prendre à tâche de faire tout ce qui peut m'être douloureux et blessant, pour moi dont toute la vie était suspendue à un de ses regards. Oui, je suis folle, folle furieuse par momens ! mais c'est ta faute, Théobald ! tu étais ma vie, mon bonheur, le but de tous mes vœux, de mes pensées, de mes actions ! Oh ! je t'aimais au-delà de tout ce qu'on peut imaginer ! tu m'as abandonnée ! ma vie est un supplice, une angoisse perpétuelle ! Mets-toi à ma place : si ceux que tu me préfères te chassaient, te repoussaient, t'accablaient de mépris, cherchaient à te pousser à bout, en foulant à leurs pieds toutes les joies de ta vie, toutes tes affections, que ferais-tu? tu changerais peut-être de liens ; mais si tu aimais bien, tu ne le pourrais, tu mourrais de douleur.

« La chambre que j'habite me tue de douloureux souvenirs. La vue de ce perron par lequel je suis montée le jour de mon mariage, si pleine de joie, d'amour, d'espérances si confiantes, tout ce côté du château que j'ai habité lorsque tu m'aimais, que tu ne me quittais pas, tout cela me rend folle ; je ne sais ce que je dis, ce que je fais : tu m'as si mal traitée, depuis que tu es entré en possession de ton magnifique château ! ton premier mot a été de me dire de ne pas m'y croire chez moi. Il est vrai que tu me faisais de belles promesses d'avenir ; mais comment les as-tu tenues? Il me semble que depuis que tu es duc de Praslin et possesseur du château, je ne suis plus digne d'être ta femme.

« Depuis que tu ne veux plus avoir d'enfans, tu te crois dispensé de tous sentimens affectueux, de tous soins, de tous égards. Je n'étais donc qu'une machine. Mais moi, j'avais mis tout mon cœur, toutes mes espérances, tout mon bonheur dans notre union; c'était l'histoire de ma vie. Je croyais que tous nos intérêts, nos pensées, notre vie seraient mis en commun. Oh ! comme je t'aimais; comme je comptais sur toi; chaque jour, je t'aimais plus; il me semblait que le temps devait nous lier plus l'un à l'autre. Tant de souvenirs, tant de liens chéris, tant d'enfans ! Il me semblait que nous n'étions qu'un, que nous devions vivre et penser à deux. Loin, comme tant de femmes, de redouter la vieillesse, je jouissais d'avance du bonheur que nous aurions à nous être aimés depuis si longtemps, à causer ensemble de nos vieux souvenirs, à revivre dans nos enfans, à quitter ensemble pour un meilleur monde celui-ci. Hélas ! pourquoi n'es-tu plus religieux ? mes doutes n'eussent pas existé, et tu ne les aurais pas excités. Je ne te voyais aucun frein religieux.

« Depuis longtemps tu as adopté les apparences de la vie la plus désordonnée; tu affectes les manières les plus légères, le mépris le plus grand des bienséances. Je t'ai vu souvent manquer à la vérité pour dire que tu avais fait une chose quand tu avais été autre part. Hélas ! sur quoi puis-je donc juger, excepté sur les apparences, puisque tu ne veux pas que je sache le fond des choses? Oh ! je suis plus malheureuse que coupable ! Si tu n'avais pas le désir de mener une vie désordonnée, comme tant d'hommes, pourquoi tout faire pour me le faire croire? Tu savais que j'étais d'un caractère jaloux... Si tu avais de l'affection pour moi, si tu aimais la paix et l'union, pourquoi faire tout ce qu'il fallait pour exciter la jalousie de la personne qui en serait le moins susceptible?

« Mais, mon Dieu ! comme les chagrins rendent superstitieux ! j'en suis honteuse. Dimanche matin, en me levant, le jour de ton arrivée, j'ai aperçu une énorme araignée : cela m'a effrayée. Je n'ai cessé de me désoler de tes manières pour moi, depuis ton retour; chaque jour elles deviennent plus froides, plus dédaigneuses. Dans ce moment, en écrivant, je détourne les yeux, et je vois une petite arraignée; mes larmes se sont arrêtées, et j'ai senti une émotion de joie, comme s'il me venait un motif d'espoir. Que l'esprit de l'homme est faible ! et cependant c'est bien en vous seul, ô mon Dieu ! que mon cœur a remis ses espérances. Mais ne serait-il pas possible que quelquefois vous envoyiez des signes sensibles de votre volonté ? Oh ! sauvez-le, et s'il se peut, rendez-le-moi, mon Dieu ! Oh ! faites qu'il daigne lire les quelques lignes que je lui envoie, et qu'elles touchent son cœur. »

XIII.

« 30 mai 1842.

« Certainement, il ne m'aime plus du tout. Jamais un moment d'intérêt ni de bienveillance. Ma santé, mes occupations, mes chagrins, mes distractions, rien ne lui importe. J'ai encore le droit de manger à table, de disposer d'un peu d'argent, de sortir seule, soit à pied, soit en voiture. Qu'ai-je besoin de plus, à ses yeux? J'ai eu neuf enfans; ils vivent encore, et c'est comme si je n'en avais pas; je n'ai aucun droit sur eux ; je ne puis me mêler de rien. »

XIV.

Pièce trouvée dans le secrétaire de Mme la duchesse de Praslin.

« Praslin, le 15 septembre 1842.

« Vous êtes bien loin de vous douter, Théobald, j'en suis convaincue, de votre dureté vis-à-vis de moi et de ce qu'elle me fait souffrir. C'est une mort bien lente, mais bien douloureuse, je vous assure, que celle qu'amène le chagrin! Oh! Théobald! combien je vous aimais! combien j'aimais nos enfans! Je n'ai plus rien en ce monde! De notre union il ne me reste plus que votre nom. Je vis seule, abandonnée, méprisée, et j'ai un mari et neuf enfans; une autre, devant mes yeux, jouit de tous ces biens les plus chers! et vous voulez que je le trouve naturel! Eh bien! oui, je le dis avec vérité, de tous les supplices, le plus grand qu'on pût m'imposer est la vie que je mène.

« Mon Dieu! quel crime ne punirait-on pas par de semblables angoisses! Vous ne m'aimez plus! vous m'abandonnez! Quoique, de toutes les peines, ce soit la plus cuisante pour moi, qui n'ai jamais cessé de vous aimer avec tant d'ardeur, je le comprends; mais m'arracher mes enfans, donner près d'eux et près de vous ma place à une autre! Oh! non, vous n'en aviez pas le droit, Théobald! Abandonner mes enfans à une écervelée sans pudeur, sans principes, sans tact, pouvez-vous être assez faible et aveugle! »

XV.

Lettre sans date trouvée dans le secrétaire du duc de Praslin, à Praslin.

Ne crois pas, mon cher Théobald, que je ne sente pas mes torts lorsque je me suis échappée à te dire trop violemment ce que j'éprouvais et ce qui me désole. Quelque juste et légitime que soit mon chagrin, je devais ou le taire ou t'exprimer avec plus de calme les inquiétudes vives et naturelles qu'il fait naître en moi pour mes enfans. Au point où en sont les choses, je t'assure qu'il vaudrait mieux nous séparer sans bruit, sans éclat, sans en parler à personne. Le temps arrange bien des choses ; il finira par t'ouvrir les yeux sur la triste et déplorable influence que tu as laissé prendre. Tant d'ascendant sur toi, tant d'autorité sur nos enfans et ta maison!... Jusque-là, laisse-moi attendre en paix dans la solitude.

Depuis des années j'ai fait de vains efforts pour paraître calme et résignée à un état de choses que je crois fermement aussi pernicieux à nos filles aînées qu'il est pénible pour moi. J'ai longtemps cru à ton affection, et cette pensée me soutenait pour attendre en souffrant ; maintenant toute illusion a cessé ; je vois que je n'ai jamais su occuper dans ton cœur la place que j'ambitionnais et que je croyais y avoir. Tu as été si longtemps, si parfaitement bon pour moi, que j'ai cru que tu m'aimais comme je t'aimais, et qu'un jour tu reviendrais. Cette illusion est détruite. Puisque je n'ai pas su gagner ton affection autrefois, je ne le puis plus espérer maintenant que tant de chagrins m'ont, je le sais bien, aigri le caractère. Mon cœur est toujours le même, tout à toi et en toi et nos enfans ; mais je vois que je ne suis rien, ni pour toi, ni pour nos enfans. Tu as annulé ma vie, tu me contrains à n'être que spectateur, lorsque je devrais être le second chef de la famille. Je vois sous mes yeux mille choses qui froissent et mes principes et mes affections. Je suis visiblement à charge à toi et à une partie de mes enfans, extérieurement du moins, car tu es bien loin de connaître le fond de leur pensée. Enfin, ma vie, tu l'as rendue inutile ici, tu me fais sentir que je suis de trop et seulement soufferte.

Je sais que je ne puis rien pour changer quoi que ce soit dans tes déterminations ; je ne te demande donc que de faire nos arrangemens pour qu'au moins je ne sois pas contrainte à assister à des choses que je ne saurais m'empêcher de blâmer dans le fond de mon cœur.

Tu m'as prouvé de toutes les manières que tu n'avais ni estime ni amitié pour moi, que tu désirais que mes enfans par-

tageassent tes sentimens. Je ne demande rien que de te laisser jouir en paix de la vie que tu t'es arrangée, sans en être le spectateur forcé. Je souffre trop ici, privée de tout dans le lieu que j'aimais, au milieu de ceux que je chéris et qu'une intrigante m'arrache.

Je ne saurais comprendre pourquoi ma triste vie doit servir d'assaisonnement à tes plaisirs. Fais ce que tu veux; mais, par grâce, ne me force pas à en être témoin.

Si des eaux sont ordonnées à Aline, accorde-moi ta confiance pour l'y conduire. Ah! si tu me permettais de consacrer ma vie à ceux de mes enfans qui te procurent le moins de joie, à ceux que la nature a le moins bien traités, ce serait beaucoup pour moi.

Si tu savais combien tu me fais souffrir! Je ne te demande que la grâce de m'éloigner dans la solitude, et, depuis un an, tu n'as pas eu le temps d'y penser! Tu ris de mes souffrances, et moi je te le dis devant Dieu, il n'y a pas de plus cruelles tortures que la vie que je mène en attendant. Tu me contraindras à fuir; ne vaudrait-il pas mieux s'arranger sans se brouiller. Certes, rien ne me froissera plus dans ce que tu décideras que ce que je vois ici. Ah! que de fois je t'ai vu te laisser tromper et fasciner par des intrigantes!

Cette lettre était enfermée dans une enveloppe portant pour suscription : *Monsieur le duc.*

XVI.

Lettre sans date trouvée dans le secrétaire de Mme la duchesse de Praslin, à Paris.

Je sors, mon cher Théobald, car je ne sais plus, je l'avoue, quelle conduite adopter; j'avais cru faire merveille hier de m'enfuir en silence pour éviter l'aigreur que tu me reproches dès que j'ouvre la bouche. Ce nouveau parti m'a si mal réussi qu'il faut que j'aie le temps de réunir mes pensées pour savoir lequel prendre. Tu m'as beaucoup répété que tu me méprisais, tu me le prouvais depuis si longtemps que je n'en doutais malheureusement pas; mais j'avoue que je ne le compreads pas bien.

Au surplus, tu me comprends fort mal, tu supposes toujours que je rapporte toutes mes pensées au soupçon d'une seule action coupable, et je comprends que cette pensée te révolte, surtout dans ces circonstances. Il n'y a pas que cette chose-là qui soit pénible à l'affection et blâmable; certes, te voir préférer la société d'une au-

tre, lui donner tous mes droits à ton amitié, à ta confiance, à ton intimité, tous ceux que j'avais sur mes enfans, voilà de véritables et profonds sujets de chagrin.

Ajoutez-y le chagrin de voir mes enfans dans les mains d'une personne qui, parce qu'elle ne commet pas une faute, croit tout simple d'être inconvenante et familière, d'employer toute son influence pour te diriger à sa guise et s'emparer de toute la maison; qui regarde les bienséances comme des absurdités. Franchement, il y a là bien assez pour être triste, malheureuse, aigrie. Continuer la vie ainsi n'est vraiment pas possible. Souviens-toi que je veux ton bonheur avant tout, mais que je ne puis l'assurer au prix de ma conscience.

Si je reste, je te propose un arrangement : réfléchis. Je me ferai ordonner, si tu veux, les bains de mer; j'irai seule à Cauterets. J'y prolongerai trois mois; si la vie que tu t'es arrangée avec nos enfans et Mlle D... te convient pour toujours, sans avoir la charge d'une femme qui veut être la compagne de son mari et la mère de ses enfans; si, enfin, il t'arrange d'être veuf, tu me le diras franchement; je resterai là-bas; si, au contraire, au bout de trois mois, tu te rappelles que tu as une femme qui t'aime, et que tu éprouves le besoin d'une amie qui se consacre à toi pour la vie, alors tu me le dirais, et j'arriverais bienheureuse, bien reconnaissante.

Ne m'accuse pas d'insouciance en te donnant cette alternative; je veux ton bonheur; je sais que ma présence est un fardeau, et que mon absence ne sera pas une privation, puisque je suis inutile à tout et à tous, à la manière dont les choses sont arrangées depuis quelque temps.

Cette lettre porte pour suscription : *Monsieur le duc.*

XVII.

Lettre sans date trouvée dans le secrétaire de Mme la duchesse de Praslin, à Praslin.

Je vois bien, mon ami, que vous prenez mon chagrin pour de l'humeur, mais vous vous trompez complétement. De bonne foi, mettez-vous à ma place, et dites, seriez-vous heureux si vous aviez un mari et qu'il vive sous vos yeux, dans la même maison, avec une autre femme, dans un degré d'intimité et de familiarité telle que vous vivez avec Mlle D...? Dites, prendriez-vous votre parti de ne pas élever vos filles si vous étiez mère, de les voir

dans les mains d'une personne dont la conduite ni les principes ne peuvent inspirer aucune confiance, et qui a de détestables manières? Dites, vous arrangeriez-vous de vivre isolé comme je le fais au milieu des miens, de n'être ni épouse, ni mère, ni maîtresse de maison? Vous me privez des occupations qu'amènent toujours les devoirs à remplir pour les affections permises, vous me condamnez à vivre comme une vieille fille et à voir une autre tenir ma place.

O mon Dieu! comment, vous ne comprenez pas ce que je souffre! Vous ne savez donc pas que cette vie-là est un supplice affreux; que, sans un vague espoir qui me fait toujours penser qu'il est impossible que vos yeux ne s'ouvrent pas enfin sur le sort que vous faites à nos filles en leur donnant une si mauvaise opinion de leur mère et une si fâcheuse éducation avec des exemples si dangereux, des principes si faux; sans ce vague espoir, je ne pourrais rester un instant de plus sous votre toit?

A mon âge, n'avoir pas un chez moi, comme toutes les femmes; pas un intérieur avec un mari et des enfans! Théobald, vous ne pouvez pas vous imaginer ce que votre mépris et votre dureté me font souffrir! Donner ma place près de vous, près de mes enfans, sous mes yeux, à une autre, tandis que vous n'avez pas assez de verrous pour vous garer de moi! Quoi! vous ne voyez pas quelles injures vous me faites, quelles humiliations je subis devant mes enfans et vos domestiques!

Je vous avoue que cette vie ne m'est pas supportable. Si vous tenez à continuer, consentez enfin à ce que je me retire, je ne puis plus l'endurer. En continuant à vivre ainsi, nous nous aigrirons davantage. A quoi bon? Nos filles acquièrent peut-être des talens, mais elles reçoivent une fâcheuse éducation. Grâce à Dieu, leur naturel est bon; mais elles ne sont pas élevées comme elles devraient l'être. Je vois cela et je ne puis rien dire, et cependant je suis mère et ma vie a toujours été pure. Je vous le répète, mon ami, si vous voulez continuer ainsi, je ne puis ni ne dois rester. Ma présence est inutile, puisque je ne puis empêcher ce que je blâme, et je souffre inutilement.

XVIII.

Lettre sans date trouvée dans le secrétaire de Mme la duchesse.

« Je ne saurais comprendre quelles sont tes vues pour l'avenir de nos enfans, ni par quels principes tu diriges ta conduite, ni

quelle est la nature de tes sentimens à mon égard. Tu ne veux, sous aucun prétexte, ni lire mes lettres, ni m'accorder un entretien sérieux, ni explication d'aucun genre.

« Si c'est la crainte d'une explication sur ta conduite particulière, tu as bien tort de craindre que j'aborde ce sujet. J'ai longtemps attendu, espéré ce moment presque autant que je le désirais ; maintenant c'est une illusion complétement détruite. Tu m'as trop clairement prouvé que tu ne m'aimais plus et que tous rapports devaient cesser entre nous pour que je sois assez absurde pour songer à attendre de toi aucune marque d'affection. Je ne te demande donc, je te le jure, que ce qu'on ne refuse à aucune femme, à moins qu'elle ne soit un monstre de corruption, c'est la possibilité d'accomplir mes devoirs auprès de mes enfans et la consolation que je pourrais trouver près d'eux seulement et dans les soins que je leur rendrais, dans leur tendresse, pour adoucir les amers regrets qui me déchirent le cœur d'avoir perdu ton affection.

« J'aurais donné tout mon sang pour regagner ta tendresse, pour en jouir encore quelques instans et mourir ; mais j'ai été lâche, égoïste, coupable, j'en conviens, en t'abandonnant toute ma part de droit sur nos enfans, me figurant que ce sacrifice, plus immense que celui de ma vie cent fois, te toucherait, que tu me reviendrais et que tu me la redonnerais une seconde fois. Mais j'en atteste le ciel, je n'eusse jamais fait une semblable concession pour aucun motif, si je n'eusse été convaincue que tu les mettrais dans des mains respectables, et cela seulement pour leur instruction ; jamais je n'aurais consenti de bonne volonté à être privée de tous rapports avec mes enfans, à ne plus m'occuper de leur santé, de leurs soins matériels. Tu le sais bien : jamais je n'ai été assez dénaturée, assez infâme pour renoncer à soigner mes enfans, à vivre avec eux, à exercer une influence morale sur eux.

« Il faut que tu sois bien aveuglé pour ne pas voir que tu es dans les mains d'une intrigante. Oui, la personne qui est capable de profiter des dissentimens qu'elle a remarqués entre nous à son arrivée, afin d'accroître son autorité, qui nous a complétement brouillés, qui a totalement séparé une mère de ses enfans, est profondément immorale et indigne de la confiance que tu lui témoignes. Une femme qui accepte une position aussi fausse est le plus dangereux exemple pour des jeunes filles ; elle achète l'autorité au prix de sa réputation ; les femmes qui font de ces marchés-là n'ont qu'un pas à faire pour se perdre par le fait, comme elles le sont par l'apparence. Ayant eu le malheur de se placer dans une position très fausse, Mlle D. devait, si elle avait eu le sentiment de la pudeur et le moindre tact, avoir des manières réservées, de la retenue vis-à-vis de toi : au lieu de cela, par ses manières débontées vis-à-vis de toi, arrogantes dans la maison, insolentes avec moi, elle s'affiche d'une manière scandaleuse.

« Tu ne me trouves pas d'assez bonne compagnie pour mes enfans ; en voyant les manières libres, inconséquentes, scandaleuses souvent de leur gouvernante, que penseront bientôt mes enfans

de la conduite de la mère dont on les sépare ? Ne sens-tu donc pas à quel point tu me flétris à leurs yeux? Ah ! tu n'en as pas le droit. Si j'avais été coupable, tu croirais de ton devoir de m'assurer la considération de mes enfans ; et tu me perds ! et tu les abandonnes à une personne qui ignore ou qui se moque de toutes les lois de la pudeur et de la décence, puisqu'elle n'en observe aucune. Quel Mentor pour des jeunes filles ! Qui donc les conduira et les dirigera dans le monde ? Certes, tu ne m'en jugeras pas digne, et si, par respect humain, tu me chargeais de les conduire, elles n'auraient pas de confiance en moi, et je ne pourrais les diriger. Habituées aux manières effrontées, libres et familières de Mlle D... avec toi, à la trouver la perfection sur terre, elles se moqueraient de mes conseils, ou les prendraient pour des conseils d'hypocrisie.

« D'un autre côté, si tu les mènes sans moi, c'est me déshonorer ; les faire accompagner par elle ? mais ce sera t'afficher aux yeux de tous ! Mon Dieu ! ne me crois pas si absurde que de penser que tu as une grande passion pour Mlle D... Je sais que cela te paraît une idée très immorale; mais si c'est son but à elle, est-elle propre à élever les enfans ? Si même elle ne s'inquiète pas de cela, et qu'elle ne s'affiche pas pour mieux assurer son empire absolu, convient-il que nos filles soient dans les mains d'une personne qui ne tient pas à sa réputation, qui foule aux pieds toutes les idées de décence reçues ? Ce sont les apparences qui font la réputation ; on ne peut juger que ce qu'on voit en ce monde.

« Tu conviens que je mène une vie affreuse, que toi-même tu ne la supporterais pas ; tu dis qu'il ne dépend que de moi de la changer ! mon Dieu ! je sais fort bien que si je voulais consentir à trouver charmant tout ce que Mlle D... fait, à fermer les yeux sur tout ce que je trouve de mal, à ne pas paraître m'apercevoir de tout ce qu'il y a de louche dans ces mystères qui t'enveloppent, à renoncer à avoir une opinion arrêtée sur certains principes et sur des convenances; je ne doute pas que si je disais *amen* à tout ce que je blâme, ma vie serait matériellement toute différente en apparence, c'est-à-dire que tu consentirais à me parler plus gracieusement ainsi que Mlle D.; que je serais quelquefois admise aux promenades, aux parties de plaisir ; que tu consentirais à causer avec moi de temps en temps comme avec tout le monde; que tu viendrais me voir, quand je serais souffrante, quelques instans ; que tu paraîtrais prendre quelque intérêt, soit à ma santé, soit à mes plaisirs ; que tu aurais peut-être quelques attentions pour moi, quelques cadeaux à m'offrir.

« Oui, je crois tout cela, et je sais qu'avec quinze jours de fausseté j'obtiendrais ce changement; mais si j'étais assez lâche pour acheter ce calme et ce bien-être (car ce n'est pas même là du bonheur) au prix du sacrifice de tous mes principes, je serais méprisable.

« Je suis épuisée moralement et physiquement par cette longue et cruelle lutte ; mais toi-même tu ne pourrais pas me conseiller d'acheter le repos par le sacrifice de ma conscience.

« Dussé-je mourir sans avoir obtenu un moment de soulage-

ment, je ne cesserai jamais de te dire hautement la vérité. Tu es dans une voie funeste ; tu perds nos enfans en leur donnant de faux principes, en leur apprenant à mépriser leur mère, en leur donnant l'exemple d'un ménage désuni dans lequel un tiers vient occuper la place de leur mère, de ta femme.

« Tu comprends que ma santé ne peut être un prétexte plausible pour personne, à la manière dont je suis repoussée en dehors de la famille, car il est évident que, si tu me croyais malade, et que nous ne fussions pas séparés par ton aversion et surtout par de funestes influences, tu me soignerais et les enfans aussi, au lieu de m'abandonner.

« Certes, tu ne rendrais pas aussi cruellement malheureuse une femme qui te serait indifférente. C'est donc de la haine que tu as pour moi, et c'est le fruit de mon amour si constant, si dévoué. »

XIX.

Lettre sans date trouvée dans le secrétaire du duc de Praslin, à Paris.

« J'ai eu tort ce matin, et je commence très bien à sentir que, parce que je suis triste et malheureuse, ce n'est pas une raison, lors même que mon amour-propre est blessé comme mes affections, d'être emportée et de mauvaise humeur. Je sens donc très bien que, si je suis excusable d'être affligée de la position où ma conduite m'a mise, je ne saurais l'être de ma violence et de mon humeur, pas plus qu'un homme ne le serait de devenir un voleur parce qu'on l'a volé.

« Je comprends que mes fautes, sans cesse renouvelées, doivent tous les jours aggraver ma position, et que je n'ai que ce que je mérite ; aussi je comptais plus sur ton extrême bonté que sur moi ; mais tu es lassé, c'est tout simple. Abandonnée à moi-même, je ne saurais envisager l'avenir sans effroi ; mais, pour toi, je ne saurais t'en vouloir de chercher ton bonheur ailleurs. Je sens très bien que je n'ai plus rien à attendre, plus le droit de rien attendre de toi que les seuls devoirs que ta conscience peut t'imposer, et chacun envisage les siens sous un point de vue qui lui est propre. Oui, mon cher Théobald, je connais fort peu tes nouvelles idées, je ne sais jusqu'où elles s'étendent ; mais, je le sais, je n'ai le droit de rien espérer que ce que tu feras pour toi-même. Je le dis sans humeur. Ah ! plût à Dieu que je pusse rompre entièrement des liens qui ne sont plus que des entraves pour ton bonheur ; plût à

Dieu que je pusse te rendre toute ta liberté, de manière à ce que tu pusses en disposer avec joie et sans remords ni regrets.

« Je n'oserais entrer avec toi dans le détail des pensées et des désirs que cette idée fait souvent naître dans mon esprit; mais sache-le bien, Théobald, ni l'amour que j'ai pour tes enfans, ni l'espoir vague d'un bonheur que je n'attends plus, ni une terreur matérielle ne me retiennent en ce monde. Une seule pensée m'arrête, me retient et doit m'enchaîner à cette vie, queque pénible, inutile, nuisible qu'elle puisse me paraître : c'est un devoir de vivre et peut-être de souffrir; il faut donc s'y soumettre. Crois-le bien, je sais qu'il faut que je vive, et c'est seulement parce qu'il le faut que cela est. Ah! si tu savais tout, tu serais bien convaincu que ce n'est pas par faiblesse, mais par devoir que je ne t'ai pas encore délivré de moi. Je le sais, tu as un plan : tu me veux corriger, et, si tu réussissais, je suis convaincue que tu voudrais me rendre heureuse; mais, mon ami, les moyens que tu emploies sont trop violens pour moi; ils m'irritent malgré moi, et alors tu m'en veux, et nous tournons dans un cercle vicieux.

« Tu veux me rendre moins exigeante, et tu me prives (permets-moi de te dire la vérité) des droits les plus naturels (et tu ne saurais nier qu'une femme en a bien cependant quelques-uns aux égards et à la société de son mari) ; tu veux me rendre moins inquisitive, et tu me refuses la moindre réponse, la plus simple; tu veux me rendre plus douce, et tu froisses sans cesse tout ce qu'il y a de plus tendre et de plus délicat dans le cœur d'une femme; tu veux me rendre moins jalouse, et tu mènes une vie capable, je te le jure, d'exciter la jalousie de la femme la plus calme et la plus indifférente.

« Tu vas triompher en me disant qu'en cela, du moins, tu réussis, car je te fais moins de scènes de jalousie; et ce silence ne saurait-il avoir d'autres motifs que celui de ta confiance? Oui, je ne doute pas un instant, quand je suis de sang-froid, de tes bonnes intentions vis-à-vis de moi; mais je vois avec terreur les crises et les ravages que produit la violence des remèdes, et je crains bien que, lorsque la maladie cédera aux remèdes, le feu qu'allument le médecin et le malade ne soit entièrement épuisé, chez le premier moralement, et chez le second physiquement.

« Je ne m'aveugle point : hier soir, tu m'avais su gré de n'avoir pas profité du temps de ton bain pour ne point te quitter et te parler de mes chagrins et des explications que je désirais ; ce matin j'ai détruit le peu de bon effet qu'avaient produit mes efforts. Je sais bien que tu n'admets pas qu'une femme ait des droits, mais cependant, en toi-même, mon bien cher Théobald, ne comprends-tu pas qu'il y a certaines manières de vie qui peuvent faire de la peine à une femme et lui inspirer des inquiétudes assez naturelles. Dans ce cas, une femme ne doit-elle pas demander des explications? Si elles sont refusées, l'inquiétude ne doit-elle pas s'accroître? Eh bien! je souscris encore à cela ; mais du moins faut-il les lui promettre entières et satisfaisantes pour l'avenir. Et quand je dis des explications, j'entends une réponse franche et nette sur

des événemens passés qui peuvent avoir excité des inquiétudes et des soupçons pénibles. Crois-tu que sans cela la confiance puisse jamais s'établir ?

« Admets que je sois complètement corrigée de mes violences, de mes questions, de mes exigences (que je cherche sans les trouver maintenant). Admets enfin que depuis assez longtemps tu sois content de moi, de manière à vouloir prendre un nouveau genre de vie, sera-t-il bien probable que ma tendresse soit aussi vive, affectueuse, empressée et confiante que tu pourrais le souhaiter, si j'ai conservé au fond du cœur des inquiétudes sur le passé ? Et crois-tu donc que, parce que je ne les aurais pas articulées, ces inquiétudes, elles n'auront pas été aussi profondes et aussi pénibles ? Lors même que j'aurais appris à dissimuler les doutes qui me resteront, parce qu'ils n'auront pas été éclaircis, crois-tu, cher ami, que ta femme pourra être telle que tu la désirerais? Il pourrait y avoir plus d'intimité, de confidences, de caresses que maintenant, mais peut-être moins de tendresse qu'il n'y a encore maintenant. Je te parle très franchement. Je connais mieux mes devoirs maintenant ; je sais que, lorsque tu me repousses, je dois m'éloigner sans me plaindre et murmurer surtout ; que lorsque tu m'appelles, je dois venir sans conditions, sans réflexions, quelques inquiétudes, quelques soupçons qui puissent m'agiter ; je t'appartiens, tu peux me prendre, me laisser, me reprendre à ta fantaisie ; je dois obéir et faire tout ce qui est devoir avec toute l'affection qui dépend de moi, sans m'inquiéter de ta conduite, dont ta conscience doit être le seul juge entre nous pour nos rapports ; mais la confiance, elle fait seule tout le charme de la vie, le bonheur de l'intimité, la douceur des caresses. En disant tout cela, ne va pas t'imaginer que je serais capable de te soupçonner de m'appeler pour mieux cacher ton jeu ; en vérité ce serait bien injuste, car tu affectes trop les mauvaises apparences, pour que les dessous de cartes soient aussi mauvais, à beaucoup près.

« Mais tu es bien méchant, je t'assure ; car, tu ne saurais le nier, tu serais bien fâché que j'eusse l'air radieux, enchanté de ma liberté extrême et de mon isolement : et, plus j'en suis désolée, plus tu augmentes mes chagrins et mon trouble. Mais, où veux-tu en venir ? Peux-tu te figurer me rendre confiante en excitant mes soupçons par tous les moyens, sans me prouver par des éclaircissemens que j'avais tort?

« Admets-tu que je puisse jamais avoir le calme et la douceur inaltérable comme Régine ? Mais, mon ami, autant prendre la lune avec les dents. Je puis apprendre à me contenir, m'adoucir, devenir plus soumise, mais impassible, jamais ! ce serait tout au plus si tu me devenais tout à fait indifférent. Et plût à Dieu que je pusse jouer au naturel, pendant un bon mois, l'insouciance, la légèreté, la gaieté ! tout changerait bien vite. Tu me traites comme une folle : n'as-tu donc jamais craint que je te prenne en grippe comme elles font de leur médecin ? Hélas ! tu as raison de compter sur l'excès de ma tendresse ; et cependant souvent je me dis : Oh !

s'il tenait moins à me corriger et qu'il me traitât comme une indifférente, je ne le verrais plus, et vraiment je n'en puis plus. »

XX.

Lettre sans date trouvée dans le secrétaire du duc de Praslin, à Paris.

« Ne crois pas, mon cher Théobald, que je sois assez folle pour croire que des lettres, des prières, des scènes puissent me donner ton affection et ta confiance. Si j'avais même une espérance lointaine, mais fondée, de jamais les obtenir, j'attendrais avec patience, et sans t'entretenir de moi, ce jour bienheureux où tu rendrais justice à mes sentimens. Au point où nous en sommes, je veux du moins pouvoir me dire, si nous sommes séparés pour toujours, si la mort nous surprend : Il saura du moins que mon cœur et ma raison étaient autres qu'il ne les croyait. J'éprouve donc le besoin de te faire ma profession de foi sur ma manière d'envisager la vie et les sentimens. Sans estime, l'affection d'un mari pour sa femme est nulle ; la confiance est la preuve de l'estime, et le degré de la confiance est la mesure de l'affection.

« Le but de la vie d'une femme est d'être l'amie, la compagne, la consolation de son mari, d'élever ses enfans, de diriger l'intérieur du ménage. Ce sont là les trois missions de la femme sur la terre ; si elle ne les remplit pas, elle a manqué sa vie, elle ne mérite aucune considération, elle est un être inutile et méprisable comme l'homme qui n'a d'autre occupation que de boire, fumer, monter à cheval et jouer. Il y a des femmes qui ont été coupables qui ont élevé leurs enfans, car le cœur d'une mère se sanctifie et s'épure par l'amour de ses enfans ; elle sait redouter pour eux et les éloigner des torts et des défauts auxquels elle cède en les blâmant et les déplorant. Oui, Théobald, celle qu'on ne trouve pas digne de s'occuper de ses enfans, c'est qu'on la considère comme une créature corrompue, c'est qu'on la méprise. J'ai cru longtemps qu'entraîné par ton goût dominant pour l'indépendance, poussé par les mauvais conseils, éloigné par mes emportemens et ma jalousie (à laquelle, franchement, tu donnais beau jeu par tes mystères et ton abandon), effrayé par mon goût de dépense qu'on a bien su grossir comme tous mes défauts, j'ai espéré longtemps que si, pour tous ces motifs, tu me repoussais en dehors de ta vie, de tes plaisirs, de tes occupations, tu avais assez bien jugé mon cœur pour me revenir dans les malheurs, les chagrins, la souffrance.

« Mais lorsque je t'ai vu, souffrant, me bannir moi seule de ta chambre; lorsque j'ai vu que tu me fuyais dans la douleur, que tu te taisais lorsque tu avais des affaires pénibles; lorsque je t'ai vu m'enlever tous mes enfans, me priver de toutes relations avec eux, pour les donner à une inconnue légère, inconvenante, évaporée, dominante, intrigante, alors j'ai compris, j'ai enfin ouvert les yeux; j'ai vu qu'il n'y avait rien pour moi, dans ton cœur, que mépris, aversion tempérée quelquefois par la pitié que ta bonté ne saurait refuser à ma triste vie et à mon amour. Au fond de ta conscience, tu ne saurais le nier.

« Comment mon cœur ne serait-il pas ulcéré, ma santé altérée par de semblables chagrins? Je suis condamnée par toi à une inaction honteuse, car la mère de neuf enfans qui aurait un autre but dans sa vie que ses devoirs et ses soins envers ses enfans et son mari serait coupable. Tu m'as dit un mot bien dur avant-hier, mais dont la profondeur m'a percé le cœur; tu m'as dit que puisque je ne partageais aucun de tes intérêts, je n'avais plus de droits à tes chagrins. Tu l'as dit, tu l'as voulu, nous ne pouvons plus être que des étrangers l'un à l'autre.

« Adieu donc! sois heureux, tu peux encore l'être, tu as des enfans; moi, je n'ai plus rien, ta haine et ton mépris m'ont tout retiré, l'indifférence n'aurait pas fait tout cela. »

XXI.

Lettre sans date trouvée à Praslin.

« Lorsque je suis arrivée ici, j'espérais avoir quelques instans de distraction et de trêve; mais l'illusion n'a pas duré longtemps : le marchepied de la voiture n'était pas achevé de baisser que j'avais lu dans votre air glacial, dédaigneux et mécontent, dans l'expression contrainte des regards de mes enfans, dans les petits yeux verts qui apparaissaient derrière votre épaule, que j'allais être soumise à tous les traitemens humilians, à la vie la plus pénible, à supporter le spectacle des choses les plus inconvenantes, pour ne pas me servir du mot propre.

« Croyez-le bien, Théobald, si je lutte encore, c'est parce que je suis fermement consciencieuse; qu'il est de mon devoir de ne pas renoncer, pour obtenir une paix et une tranquillité factices, de ne pas donner par mon silence une apparence de consentement tacite à un état de choses qui regarde mes enfans et que je désapprouve vivement, parce que je le crois fermement détestable, fâcheux pour le présent, pernicieux, dangereux dans l'avenir. Tu as beau faire, beau me détester, je suis leur mère, à ces enfans que tu donnes aux premières venues.

« Je sais fort bien que tu es le maître, tu peux tout sur moi ; mais il est une chose dans laquelle les droits d'une femme sont presque égaux à ceux d'un mari ; tu l'oublies entièrement. Ne sais-tu donc pas que les lois, si je les invoquais, décideraient en ma faveur ; tu sais que je ne le ferai jamais, mais est-ce une raison pour en abuser ? Tu te crois obligé à céder en toutes choses, afin de conserver Mlle D... à tout prix. Tu la crois inremplaçable près de toi, près de mes enfans ; toi qui crois si simple, si facile de remplacer une mère, pourquoi crois-tu donc si prodigieusement impossible de remplacer une gouvernante ? Si tu l'avais voulu, elle aurait pu être une bonne gouvernante ; mais tu as dénaturé ses fonctions, sa position, et qui brille au second rang, s'éclipse au premier. Comment la tête ne lui tournerait-elle pas, celle à laquelle ta conduite dit tous les jours plus clairement que les paroles encore : « J'ai une femme ; mais je préfère votre société, vos « soins ; mes enfans ont une mère, mais vous que je connais à « peine, qui êtes plus jeune, j'ai plus de confiance en vos princi- « pes, votre expérience, vos soins, votre dévouement, vos ma- « nières, votre jugement, votre tendresse pour leur tenir lieu de « tout ; prenez la place, commandez, ordonnez ; celle qui rem- « place la mère de mes enfans doit être souveraine chez moi. »

« Théobald, cela est logique ; mais tu pars d'un point faux et dangereux. Toi-même, tu n'as pas le droit de me condamner à cette ignominieuse mort civile ; tu ne le peux qu'en me laissant soupçonner d'une conduite et de vices infâmes, et par mes enfans, encore ! Oh ! je suis bien punie de t'avoir tant aimé, préféré même à eux ! Mais n'étais-je pas déjà assez punie d'avoir perdu sans retour, sans espoir, le seul vrai bonheur pour moi, ton affection ? Mais voir mes enfans conduits dans une voie de principes faux et légers, habitués à trouver naturelles et convenables des manières inconsidérées, des positions fausses, inconvenantes ! Si tu veux y réfléchir toi-même, tu sentiras qu'en mettant à part tous mes sentimens personnels de joie et de bonheur intérieur anéantis, je dois cruellement souffrir de voir mes nombreux enfans dans une direction si pernicieuse pour leur conduite à venir !

« Demande-toi franchement ce que tu sentirais, ce que tu ferais vis-à-vis de quelqu'un qui t'ôterait à la fois une femme que tu aimerais avec ardeur et tes enfans, pour leur donner des impressions fausses et dangereuses. Lorsque j'ai eu la faiblesse, par un excès d'amour pour toi, de te faire un immense sacrifice en t'abandonnant mes enfans, me figurant, dans un coupable aveuglement, que ce sacrifice, plus il était grand, me rendrait ton affection, entraînée par tes promesses à cet égard, j'ai commis, j'en conviens, une grande faute ; j'aurais dû mourir avant d'y renoncer, et j'ai fait un bien faux calcul, car ce sacrifice, fait dans l'intérêt de mon amour, t'a donné une mauvaise opinion de mes principes et de mon jugement, de mon cœur, je le conçois. Cependant, je dois ajouter, pour ma justification, que ma tendresse confondait tous nos droits en un seul. Je me croyais

une portion de toi-même; il me semblait que tout devait être commun entre nous, et supporté à deux.

« Maintenant, tu as établi une séparation complète entre nous; nous ne sommes plus que des étrangers l'un pour l'autre. Je me suis longtemps bercée d'illusions, de retour, d'épreuves, que sais-je, moi? de toutes les possibilités en ce monde pour me figurer que c'était un temps à passer; que tous les mystères se dérouleraient par toi d'une manière naturelle et satisfaisante; enfin, tous les rêves de bonheur à venir, je les ai faits longtemps avec confiance, puis longtemps encore avec espérance!...

« Maintenant..., mais n'en parlons plus; il ne s'agit plus de bonheur! Mais, puisqu'il faut renoncer à toi, dont j'espérais le retour avec celui de mes enfans, il faut au moins que je sache à quoi m'en tenir; ma vie n'est pas supportable, elle est douloureuse, honteuse pour moi, et, ne t'y trompe pas, très fâcheuse pour l'avenir des enfans; les choses ne peuvent durer ainsi plus longtemps. Ainsi, réfléchis; mais songe que je te supplie en grâce de me donner enfin une position convenable et un intérêt dans la vie!...

« Oh! que tu es faible! tu en es arrivé à un point, que tu n'oserais faire une course avec ta femme et tes enfans sans cette personne pour laquelle tu me reprends ce que tu m'avais donné dans les premiers jours de notre mariage; tu es tellement sous son joug que tu n'oserais rien entreprendre sans elle; tu trouverais inconvenant de la quitter un moment, et ta femme, la mère de neuf enfans, doit vivre et mourir seule?... »

XXII.

Lettre sans date trouvée dans le secrétaire de Mme la duchesse de Praslin, à Praslin.

« Mon cher Théobald, je ne ne puis plus réellement avoir d'illusion; je sens que ma tête se perd. Au nom de tes enfans, aie pitié de leur mère; ne m'excite pas malgré moi lorsque je suis déjà au désespoir. Pourquoi, si tu veux me fuir, mettre tout le monde dans la confidence? N'est-ce pas déjà assez pour moi d'être isolée, abandonnée? Crois-tu que ce soit là du bonheur pour une personne qui t'aime, lorsque, après avoir passé mes nuits et mes matinées dans le chagrin, je parviens à prendre sur moi pour être calme? Eprouves-tu un secret plaisir à parler sans cesse devant tout le monde de projets qui doivent m'être d'autant plus pénibles que je t'aime et que je sens qu'ils sont une punition? Pourquoi me désoler sans cesse par une affectation continuelle de cachoteries pour des riens vis-à-vis de moi?

« Tu dis, mon ami, que tu veux me quitter longtemps pour m'aimer encore, davantage peut-être, pour perdre l'habitude des querelles; ne sens-tu donc pas que plus je souffrirai, plus malheureusement mon caractère s'aigrira? Je sens que la bonté me ramènerait; mais, je te le jure, la douleur me fait perdre la tête. Pourquoi chercher toujours les sujets les plus douloureux pour moi? Théobald, réfléchis toi-même, mon ami! trouverais-tu bien aimable, bien tendre, un mari qui ne parlerait jamais que d'abandon et qui affecterait des mystères de tout? Que tu le fasses quand j'ai été aigre ou méchante, je le conçois; mais qu'avais-je fait ce matin, mon ami, pour choisir tous les sujets les plus pénibles?

« La plaie de mon cœur est au vif, mon ami. Si quelquefois je parviens, en vue de te ramener, à engourdir mes souffrances, pourquoi y verser toi-même des irritans? Mon ami, tu es si bon, tu me comprendras, j'en sûre; une fois emportée, hélas! je ne sais plus m'arrêter; par pitié, ne m'excite pas à te déplaire. Tu es poussé à bout, dis-tu, mon ami; si, lorsque tu voudras me revenir après être calmé, dis-tu, par un long abandon, tu me trouvais habituée à cette indépendance, aigrie, dégoûtée par cet abandon, me refusant, comme tu le fais maintenant, à tout accommodement, crois-tu que tu ne souffrirais pas cruellement?

« Il y a déjà maintenant, mon ami, des barrières infranchissables entre nous, à moins d'événemens; maintenant, à moins d'une véritable maladie de l'un de nous, il n'est plus possible, sans ridicule, sans inconvenance, sans une espèce d'aveu de réconciliation, et par conséquent de brouille à laquelle on attacherait des idées fâcheuses, que, quelque désir que nous puissions en avoir, nous puissions habiter la même chambre; bientôt il en sera de même des lettres une fois l'habitude perdue; il faut la continuer pour avoir l'air d'être en bonne intelligence, de même pour sortir, etc. Je fais ta part belle, tu le vois; je ne te demande plus que de ne pas toucher certains projets d'abandon et d'éviter les affectations de cachoteries; si nous redevenons bons amis, tu me taquineras tant que tu voudras; d'ici là, non, je t'en prie. Tu devrais, je t'assure, t'arranger pour me..... » (*La fin manque.*)

XXIII.

Lettre sans date trouvée dans le secrétaire de Mme la duchesse de Praslin, à Praslin.

« En quittant des lieux où j'ai été si heureuse et où j'ai tant souffert, où je croyais vivre toujours, où je laisse tout ce que j'ai de plus cher au monde, tous les objets sur la tendresse desquels

j'avais fondé toutes mes espérances de bonheur, mon cœur se brise, Théobald; mais il le faut, une mère doit à ses enfans de ne pas se laisser traiter comme une coupable, surtout lorsque rien dans sa conduite n'a jamais justifié l'éloignement dans lequel ils sont élevés d'elle. Lorsque je n'y serai plus, peut-être enfin tes yeux s'ouvriront-ils et comprendras-tu que celle qui a fondé sa domination absolue en te brouillant avec la mère de tes enfans, en les habituant à fuir leur mère, n'était pas digne de les élever. Tu as craint l'influence de ta femme, qui t'a toujours aimé par dessus tout, et tu es le jouet de tous les caprices de cette femme sans principes, sans délicatesse.

« Je ne te demandais qu'à rester ce que je devais être naturellement, ta femme, ta compagne, la mère de nos enfans; elle t'a poussé à te séparer de moi, à lui donner ma place près de toi, près de mes enfans, dans la maison, et tu lui as cédé; je te demandais de ne lui accorder que les égards dus dans toutes les maisons à une gouvernante, tu as trouvé que ce n'était pas assez. Elle t'a poussé à me maltraiter, à me chasser de chez toi, à briser tout chez moi, à me priver de mes enfans, à m'ôter toute autorité sur eux et dans la maison et tu lui as cédé sur tout; d'un regard, d'un signe, elle te fait agir, tu lui obéis. Tu crains qu'en voyant mes enfans je ne les indispose contre elle, que je ne la démasque, et l'idée ne t'est jamais venue qu'il était bien plus fâcheux pour des enfans d'être sans cesse avec une personne qui leur dit du mal de leur mère, qui les pousse à s'en moquer, à douter de son affection, de son intelligence, de sa réputation.

« Oh! quand j'avais tant de confiance en toi, tant de tendresse que je te remettais tous mes droits pour tenir tout de toi, même la tendresse de mes enfans, ah! que j'étais loin de te savoir si faible, si facile à aveugler. Cette faiblesse, qui fait mon malheur, t'excuse à mes yeux: sans cet incroyable aveuglement, tu n'aurais pas été, tu ne serais pas si cruel pour moi. Adieu, Théobald; si un sentiment de fausse honte t'empêche de jamais réparer tes torts vis-à-vis de moi, Dieu m'est témoin que je pars le cœur brisé, mais sans t'en vouloir, et en faisant des vœux pour ton bonheur. Je sais que, quels que puissent être un jour tes sentimens à mon égard, tes idées de dignité ne te permettront jamais d'être bien pour moi; c'est donc seulement pour l'intérêt de mes enfans que je te supplie d'ouvrir les yeux: ils sont en de mauvaises mains. Adieu, adieu. Pitié pour mes pauvres enfans si mal dirigés. »

XXIV.

Autre lettre adressée à son mari.

« Vous ne serez pas étonné, monsieur, qu'après une pareille insulte, je ne consente jamais à ce que la personne à la mauvaise conduite de laquelle je la dois reste sous le même toit que moi.

« Vous êtes dans un aveuglement complet sur son compte. Pour votre propre compte, vous êtes certainement libre de faire ce qu'il vous convient, mais vous ne l'êtes pas de faire élever mes filles par une personne que je méprise comme sa honteuse conduite le mérite.

« Depuis longtemps je sollicite une explication de vous; j'ai fait tout ce que j'ai pu pour l'obtenir, vous me la refusez. Je vous demande donc, pour éviter de plus grands scandales, l'autorisation de faire un voyage. Durant ce temps, vous réfléchirez au parti que vous jugerez convenable de prendre.

« Je ne resterai certainement pas à Paris. J'irai de suite en basse Normandie : on dira que j'ai besoin des bains de mer, ce que vous voudrez ; mais, sous aucun prétexte, je ne resterai ici dans une semblable position, ni dans le monde.

« Un jour viendra, Théobald, où vous rentrerez en vous-même, et vous sentirez combien vous avez été injuste et cruel envers la mère de vos enfans, pour complaire à une écervelée qui ne respecte rien.

« Voici les papiers que vous m'aviez confiés ; j'ai la note explicative de ce qu'ils contiennent ; je vais la copier au net pour vous l'envoyer. Je partirai, si vous le jugez convenable, après-demain ; voyez si vous pouvez me prêter une voiture ; je ne passerai pas par Paris. Vous m'avez traitée comme une coupable ; je ne le méritais pas. Que Dieu vous pardonne ! »

XXV.

Lettre sans date trouvée dans le secrétaire de Mme la duchesse de Praslin, à Praslin.

« Cher Théobald, je me fais plus de reproches que tu ne peux te l'imaginer ; je suis dans un état de découragement que je ne

puis t'exprimer. Je sens, je vois, je sais tout ce que je devrais faire pour te rendre heureux; je le désire plus vivement que tu ne peux te le figurer; je ne songe même plus à ramener les choses sur un pied qui serait mon bonheur personnel; c'est le tien seul que je veux, que je souhaite; j'en forme les plus fermes résolutions, mais un état d'exaspération que je ne puis contenir m'emporte à faire des choses que je blâme moi-même, et, permets-moi de le dire, je suis aigre et méchante, par les mêmes motifs qui te faisaient rire et chanter, il y a quelque temps, quand tu me voyais pleurer; et, malheureusement, je le vois, j'aggrave tous les jours mes torts, et cependant, ils sont bien plus maintenant dans la forme que dans le fond.

« Si tu savais comme je suis profondément affligée de te rendre ainsi malheureux! mais, en vérité, je n'ai plus ma tête, et je ne me connais plus: tout m'amusait, me plaisait; autrefois, le spectacle, une fête comme aujourd'hui me charmait; eh bien! tout me coûte, me pèse, m'attriste, me déplaît, parce que je suis mal avec toi, et pour toujours, je commence à le craindre, à moins que tu n'aies pitié de moi.

« Je suis dans un état trop violent pour qu'il puisse durer. Oh! je tâcherai de me calmer; mais, si tu savais ce que je souffre, tu m'en voudrais moins: je sens qu'en ce moment j'ai des droits à la pitié et pas autre chose; mais je te sais si bon que je m'y confie en toute assurance. Un peu de patience, je t'en conjure, pendant un peu de temps encore, avant de me repousser et désespérer de l'avenir de ton bonheur.

« Bientôt je serai calme, résignée, je te le promets; maintenant, je suis dans un état trop violent pour être jugée pour toujours. »

XXVI.

Lettre de Mme la duchesse de Praslin à Mlle Deluzy, lorsque celle-ci était à Turin, auprès de la fille aînée de Mme la duchesse de Praslin.

« Praslin, 25 août 1846.

« Je ne veux pas différer un moment, mademoiselle, de vous remercier de votre aimable lettre, qui m'a fait un vif plaisir, et que, loin de trouver longue, j'aurais voulue de plus du double. Je l'ai eue ce soir, et en vérité je ne vous cacherai point qu'il était temps que les lettres m'arrivassent, car ma tête et mon cœur s'en allaient grand train à la suite de ce long silence. Il paraît que tout le monde s'en apercevait, car figurez-vous que c'est le facteur qui, à sept heures

du soir, spontanément et de sa propre inspiration, m'a apporté votre lettre et celle de Berthe. Louis faisait une course dans Melun, qui l'avait attardé pour passer à la poste ; on a cru que je n'enverrais plus aujourd'hui, et notre pauvre piéton, se trouvant au bureau, et apercevant le timbre de Torino, oubliant sa fatigue de la journée, au lieu de se reposer, a repris ses jambes à son cou, et, toujours courant, a apporté en triomphe les lettres à Praslin.

« Vous voyez qu'il est bon d'avoir des amis partout, et cela vous donne aussi la mesure de l'anxiété qu'on me voyait. Enfin, *all is well that ends well.* Pauvre Louise aura reçu une lettre bien maussade de moi, par l'entremise de Mme Garneslon ; j'espère qu'elle m'excusera. Ce matin, nous avons entendu la messe à la chapelle pour la Saint-Louis. Mes petites sont charmantes pour moi, et depuis huit heures et demie du matin jusqu'à neuf heures et demie du soir nous ne nous quittons pas. Le soir, je leur lis des pièces de Molière, qui les ravissent. L'intelligence de Marie se développe beaucoup. Je suis heureuse, comme vous pouvez vous l'imaginer, de tout ce que vous me dites du bonheur d'Isabelle, mais je suis bien étonnée que vous ne trouviez pas de changement dans ses manières ; il y en a cependant un bien remarquable dans ses lettres, à la fois si soignées maintenant et si expansives. Je vous remercie mille fois des détails que vous me donnez.

« Je compte bien sur votre obligeance pour continuer à me donner quelques directions et renseignemens. Mes petites se faisaient une fête de la distribution des prix chez les sœurs, et moi de les y conduire ; mais il faut y renoncer. Le curé de Cresenoy me l'a fort conseillé : il y a une espèce d'épidémie à Maincy, et la mortalité sur les enfans et sur les vieillards est très considérable, tandis qu'à Moisenay, c'est sur les femmes qu'elle sévit. Nous vivons complétement enfermés à Praslin, mais non renfermés, je vous assure. Quand il fait beau, le moins que nous passons dans le parc c'est quatre heures. Nous faisons très bon ménage dans la solitude, mes chères petites et moi.

« Voici une lettre dont je suis honteuse, et que certainement je ne relirai pas, car je sens que je n'aurais ni le courage de l'envoyer, ni celui de la recommencer à l'heure qu'il est, et demain, avec l'arrivée des Breteuil, après-demain avec celle des Praslin, je n'aurais pas une minute pour vous remercier et vous prier de continuer à être assez bonne pour m'écrire bien des détails, et soyez sûre que ce que vous trouverez trop ne sera pas assez pour moi. Le conseil général est le 14 : je pense bien que M. de Praslin le brûlera ; à sa place je n'y manquerais pas. Vous dites que Louise et Berthe parlent de moi souvent avec Isabelle ; c'est peut-être pour me faire plaisir que vous me l'écrivez ; en tous cas, vous avez complétement réussi, car j'en ai pleuré de joie. Encore une fois, ma chère demoiselle, mille fois merci du fond du cœur de votre lettre qui, j'espère bien, ne sera pas la dernière.

« SÉBASTIANI-PRASLIN. »

XXVII.

Autre lettre de Mme la duchesse de Praslin à Mlle Deluzy-Desportes, paraissant avoir été écrite le 1er janvier 1847, et trouvée au domicile de Mlle Deluzy.

« S'il est défendu de se coucher sans être réconciliée avec son prochain, il me semble qu'une nouvelle année doit avoir plus forte raison pour mettre fin à tous les dissentimens et oublier tous les griefs. C'est donc de bon cœur que je vous tends la main, mademoiselle, et vous demande d'oublier, pour bien vivre désormais ensemble, tous les momens pénibles que j'ai pu vous occasionner, et vous promets aussi de passer une éponge sur les motifs qui, en me blessant, m'y avaient excitée. Chacun a ses torts en ce monde, et je suis bien tentée de croire que c'est trop heureux. Cela doit rendre plus indulgent mutuellement et faciliter les réconciliations.

« Je suis bien convaincue de votre attachement sincère et tendre pour mes enfans, et, croyez-moi, personne n'est plus que moi disposée à la reconnaissance et à l'affection pour les personnes qui se consacrent à eux, si je ne suis pas blessée au cœur par la pensée qu'on les détache de moi ; vous le savez comme moi, c'est l'habitude qui attache, et surtout les enfans; en ne voyant pas leur mère, elle perd sa place dans leur cœur comme dans leur vie; ils finissent par douter de son affection, bien heureux si plus tard leur estime et leur confiance n'en sont pas ébranlées. Certes, ce n'est pas là votre but, car vous devez sentir qu'il serait un jour aussi pernicieux pour les enfans qu'il est douloureux pour la mère de détruire les liens les plus sacrés.

« De picoteries en picoteries on arrive à faire des choses qui sont, en commençant, bien loin de la pensée. Si, au lieu de s'exciter sur les défauts qu'on se reconnaît mutuellement, on les ménageait réciproquement, je crois que chacun en ce monde ferait un bon marché. Il ne s'agit que d'être bon cocher et de faire le tour des tas de pierres, au lieu de passer dessus ; pour ma part, je confesse que j'accroche souvent. J'avais, depuis longtemps, formé le projet de vous écrire pour tout renouveler avec l'année; c'est donc avec un double plaisir que j'ai reçu votre charmant ouvrage ce soir, puisqu'il m'a donné la preuve que vous étiez aussi disposée à mettre fin à un état de choses qui, j'en ai la conviction, ne peut être que fâcheux pour les enfans, vous mettre vous-même dans une position souvent fausse et désagréable, et moi, me place dans une position bien cruelle pour moi, qui vis si isolée depuis quelque temps de mes affections les plus chères, au milieu desquelles j'étais si heureuse ! J'envisageais avec

tant d'ardeur le moment où mes filles seraient grandes, et, je l'avoue, je souffre bien de les voir ce qu'elles sont pour moi. Mais en voici bien long pour dire qu'il faut que nous tâchions de perdre un faux pli pour en prendre un autre, et vous prier de recevoir et porter ce gage d'une nouvelle alliance, à laquelle j'espère que vous consentirez. »

XXVIII.

Lettre à son mari, écrite au crayon, et trouvée dans le secrétaire de Mme la duchesse de Praslin, à Praslin.

« Vous avez un talent rare et précieux pour empoisonner tout. Tant que votre conduite n'a influé que sur le malheur de ma vie, j'ai dû me taire, je l'ai fait. Si vous prétendez avec vos demi-mots entrecoupés, vos menaces, faire entendre que je n'approuve pas plus publiquement que dans la maison la conduite d'une personne que je méprise, et qui ne mérite pas plus votre confiance que la mienne, vous avez raison, car je trouve que c'est un scandale ignominieux que la présence d'une femme près de jeunes personnes et qui s'affiche comme elle fait. Je sais très bien que vous avez d'autres liaisons ; que ce n'est pas elle qui occupe votre vie ; mais elle en a l'attitude : c'est là ce que j'ai le droit de réprouver. Je n'ai aucune prétention à m'immiscer dans votre conduite et vos affections particulières ; mais ni les menaces ni les mauvais traitemens ne m'empêcheront de vous répéter, comme j'en ai le droit, que vous vous trompez en mettant nos enfans dans les mains d'une femme qui ne tient pas à sa réputation, et qui ne se respecte pas elle-même.

« Si, par vos menaces, vous entendez me parler d'une séparation, vous devez vous rappeler que vous n'avez pas l'initiative. Vous m'avez traitée depuis des années sans estime, sans égards. Vous êtes libre, mais vous élevez vos enfans dans l'éloignement, le mépris de leur mère, vous les abandonnez à une femme qui vous cajole et dont les principes sont corrompus. Je vous trouve un peu singulier, je l'avoue, de vous exaspérer lorsqu'une fois par hasard je cherche à me sauver de cette odieuse vie. Vous cherchez à mon voyage de grands prétextes : tant que j'ai eu un mari, des enfans, une maison, j'étais heureuse et ne songeais pas à m'éloigner ; maintenant que vous m'avez tout enlevé, j'avoue que je songe à me sauver de cet enfer; car, sachéz-le bien, il n'y a pas d'expression pour les chagrins que j'endure. »

XXIX.

Autre lettre trouvée dans le secrétaire du duc de Praslin, à Praslin.

« Paris, le 15 juin 1847.

« Mon cher Théobald,

« J'ai attendu jusqu'à ce moment le résultat des promesses que vous m'aviez renouvelées, à mon retour d'Italie, de changer l'organisation de notre intérieur; vous semblez l'avoir oublié, et je me vois obligée de vous dire que je ne pense pas devoir retourner à Praslin sans y rentrer pour exercer mes droits et remplir mes devoirs de mère et de maîtresse de maison dans toute leur étendue. Le régime des gouvernantes nous a toujours fort mal réussi. Il est temps, dans l'intérêt de nos enfans et de la dignité de notre intérieur, d'y renoncer.

« Tant que mes filles ne seront pas mariées, j'habiterai partout au milieu d'elles, j'assisterai à toutes leurs occupations, je les accompagnerai partout.

« Tous mes plans sont faits, et, lorsque vous y aurez réfléchi, vous trouverez certainement autant de motifs de confiance pour l'éducation de nos filles dans les soins d'une mère que dans ceux d'une gouvernante. Des maîtres suppléeront aussi facilement à Praslin qu'à Paris aux leçons d'une gouvernante qui, d'ailleurs, a toujours eu recours à leur aide. J'ai tout prévu : tout s'arrangera facilement.

« Mon père, je le sais, a fait offrir à Mlle D..... une pension honorable et viagère. En se rendant avec ce moyen en Angleterre, ses talens et des protections lui procureront une position convenable plus facilement qu'à Paris.

« Vous vous inquiéteriez à tort du chagrin qu'éprouveront nos filles; il sera beaucoup plus court et beaucoup moins profond que vous ne vous le figurez : j'ai des raisons certaines de n'en pas douter. Depuis longtemps vous vous êtes exprimé sur le compte de Mlle D..... de manière à ne pas laisser douter que vous aviez les yeux ouverts sur une grande partie, au moins, de ces graves inconvéniens. Ce qui peut assurer le mieux d'une manière honorable sa retraite, c'est une pension de mon père, garantie par moi, et son voyage en Angleterre, qui expliquera d'une manière favorable un brusque départ.

« Par délicatesse, j'ai d'abord cherché un appui dans votre famille pour vous ouvrir les yeux; après en avoir attendu en vain des années le résultat, je dois enfin me soumettre au désir bien légitime de mon père de vous parler au nom des véritables intérêts de nos enfans.

« Lorsque vous, mon appui naturel, m'avez fait défaut, je dois

me laisser guider par mon père. Je ne doute pas que, les premiers ennuis passés, vous ne vous applaudissiez d'une crise qui ramènera l'ordre naturel dans notre intérieur.

« S'il entre dans vos arrangemens que Mlle D... retourne à Praslin pour y chercher ses effets, j'attendrai pour y aller qu'elle en soit revenue; si on doit seulement les lui envoyer à Paris, je partirai dès que vous voudrez pour Praslin. Après tous les bruits qui ont couru, je lui ai montré assez de bienveillance pour la réhabiliter, comme vous me l'aviez indiqué, autant qu'il dépendait de moi, pour la faire sortir honorablement. J'ai rempli ma tâche... L'intérêt de mes enfans, celui de leur établissement, ne me permettent pas de prolonger plus longtemps, par résignation, un état de choses fâcheux pour tous.

« Que la crainte de récriminations sur ces momens pénibles ne vous préoccupe pas; il entrera dans mes vues autant que dans les vôtres de n'y plus revenir. Mon silence sur des antécédens presque analogues vous en est un sûr garant.

« La première condition de la vie de famille, c'est la paix, la bonne entente; c'est mon but, et il s'obtiendra facilement lorsqu'on ne travaillera pas à éloigner des enfans de leur mère et à régner par la division.

« Ce n'est pas sans de mûres réflexions, ni sans l'assurance que je suivais l'avis de mon père, que je me suis décidée à prendre une résolution aussi sérieuse. Ce serait avec l'assentiment, j'en suis certaine, de mon oncle de Coigny, qui est pour moi le représentant de ma mère, si je n'avais pas évité jusqu'à présent de l'entretenir de si tristes détails. Mes vœux sont que tout s'arrange entre mon père, vous et moi, sans y faire intervenir d'autres conseillers.

« Vous m'avez souvent exprimé, mon cher Théobald, le désir de voir les choses prendre une autre face, parce que vous sentiez bien les inconvéniens de notre intérieur; mais vous reculiez toujours.

« Maintenant je compte sur votre concours, comme dans tout ce qui touche au bonheur de nos enfans.

« FANNY SÉBASTIANI-PRASLIN. »

Cette lettre porte pour suscription : *Monsieur le duc de Praslin. (Pressée.)*

XXX.

Lettre de Mme la duchesse de Praslin à Mlle Deluzy, dont une copie a été trouvée le 20 août 1847, dans le secrétaire du duc de Praslin, à Paris.

« 19 juin 1847.

« Mademoiselle,

« Je regrette vivement que vous soyez souffrante, et que, dans cet état, vous ayez pris la fatigue de m'écrire pour une chose que vos soins pour mes enfans ont rendue si naturelle. Si des circonstances graves pour leurs intérêts ont précipité un événement que je regardais, il y a peu de jours encore, comme devant être assez éloigné, ne doutez pas que je n'en cherche qu'avec plus de zèle à saisir toutes les occasions de vous être utile, et que je serais heureuse que vous m'en indiquiez les moyens.

« J'ai entendu dire que vous vouliez aller voir lady Hislop ; dans ce cas, je vous offrirais une lettre pour lady Tancarville, qui s'efforcera, j'en suis certaine, à seconder vivement lady Hislop dans toutes ses démarches pour faire réussir vos projets. S'il vous était agréable d'avoir aussi des lettres pour Mme de Flahaut et miss Elphinston, disposez entièrement de moi.

« Je me suis rappelée que vous m'avez demandé de vous prêter un livre en arrivant à Praslin ; j'espère que vous ne me refuserez pas d'accepter ce petit souvenir, que j'aurai grand plaisir à vous offrir.

« Je tiens à répéter, mademoiselle, que je saisirai avec empressement toutes les occasions qui se présenteront, et celles que vous voudrez bien m'offrir, de vous être utile en toutes circonstances.

« PRASLIN. »

XXXI.

Pièces trouvées dans le secrétaire de Mme la duchesse de Praslin, à Paris.

MES IMPRESSIONS DE VENDREDI 17 JUIN 1847.

« 17 juin 1847, Paris.

« J'ai besoin de me répéter à toutes heures que j'ai accompli

un devoir sacré vis-à-vis de mes filles en consentant à joindre enfin mes efforts à ceux de mon père pour renvoyer cette femme. Il m'en a bien coûté. Je hais l'éclat ; mais enfin tout le monde me disait, et ma conscience aussi, que c'était mon devoir. Mon Dieu, quel sera l'avenir ? Comme il est irrité ! On dirait en vérité qu'il n'est pas le coupable ; peut-on s'aveugler à ce point ? Mon Dieu, ne lui ouvrirez-vous donc pas les yeux ! Je ne puis m'expliquer qu'on arrive à s'endurcir à ce point sur l'immoralité. Il dit qu'il aime ses enfans, qu'il consacre son temps à leur éducation, il n'a pas assez de confiance en moi leur mère, et il fait ses maîtresses de leurs gouvernantes. Il y a là une suspension de tout sens moral qui me confond.

« Tous ses instincts étaient bons cependant ; mais il était de caractère faible et paresseux d'esprit ; la matière l'a emporté, elle éteint, elle engourdit tout chez lui. Quelle vie que la sienne ! négligeant tous les intérêts de ses enfans, foulant aux pieds la morale, toutes convenances, se lassant bien vite de ses goûts, tantôt pour l'une tantôt pour l'autre, et n'ayant cependant pas l'énergie de secouer leur joug. Chacune le tiraille, le fait agir, en tire autant après que pendant la liaison. Mon Dieu, si vous ne daignez jeter un regard de miséricorde sur lui, son avenir est affreux, il s'enfoncera de jour en jour davantage dans ce bourbier, il y consumera sa santé, son intelligence, sa fortune. Et l'on veut élever ses enfans, ses filles, lorsqu'on mène une semblable vie ! Quelle est cette illusion aussi complète que son aveuglement ?

« Il était las de cette femme depuis longtemps ; mais il en a peur, c'est pour cela qu'il ne la renvoyait pas, c'est évident. Maintenant qu'on vient à son secours, son amour-propre se révolte ; c'est là son seul regret en ce moment, et en lui montrant de la douleur qu'il ne sent pas, il espère la calmer. Comme il était pressé hier d'aller à Praslin et de couper court de suite ! Oui, comme on me l'a dit, je lui ai rendu à lui aussi un service réel ; mais, pour moi, jamais il ne me pardonnera ; il se vengera sur moi jour par jour, heure par heure, minute par minute, de lui avoir rendu ce service, d'avoir eu raison quand il avait tort. L'abîme se creusera tous les jours plus profond entre nous ; plus il réfléchira, plus il se sentira coupable, plus il m'en voudra, plus il appesantira sa vengeance sur moi.

« L'avenir m'effraie ; je tremble en y songeant ; je me sens bien faible. Mon Dieu ! venez à mon aide ; donnez-moi la force de supporter ces nouvelles épreuves comme vous le voudrez, et de manière à attirer le plus de grâces possible sur mes enfans, sur lui, le malheureux ! Ah ! il me fait une cruelle vie, mais je ne voudrais pas changer ma position avec la sienne Comme il est changé ! toujours triste, morose, mécontent de tout le monde, en méfiance contre chacun, s'irritant de toutes choses ! On voit que le remords réside là. Moi, qui l'ai tant aimé, j'ai peine à le reconnaître ; il me semble que ce n'est plus le même homme. Voilà le fruit de l'absence de principes religieux, d'idées morales ; voilà le fruit du désœuvrement, de la paresse.

« Il valait mieux que cela ; il y avait le germe des bonnes choses en lui ; mais lorsque, dès l'enfance, on ne vous a pas inspiré une vue large et grande des choses, l'enthousiasme des grandes choses, la vie se passe à végéter jusqu'à ce que les facultés, énervées, déclinent et soient supplantées par la matière. Il souffre, on le voit ; il sent sa position ; car tout me prouve qu'il veut l'éviter pour nos fils. Mais est-il en état d'élever des filles, qu'il ne faut approcher qu'avec une auréole de pureté et de pudeur ? Les pauvres enfans, on les séquestrerait, afin que leur ignorance des usages et des convenances ne leur fît pas apprécier les mauvais exemples qu'elles avaient sous les yeux. Il m'en veut et m'en voudra jusqu'à ma mort ; et cependant, je le connais, je suis sûre qu'il se dit qu'il eût fait comme moi, seulement plus tôt.

« Quels peuvent être ses projets pour notre avenir ? De combien de chagrins non articulés il m'a menacée ! Il me disait que j'avais gâté toute ma vie par cet acte. Eh ! mon Dieu, franchement, il n'y avait rien à gâter. Je crois, en vérité, qu'il croyait par momens que je devais me trouver heureuse ! Que veut-il dire aussi avec ses mystérieuses réticences sur ce qu'il prétend savoir sur mon compte ? Il faut qu'on lui ait fait d'infâmes calomnies sur moi. Ah ! ma vie peut être mise au grand jour ; mais, si l'on s'est plu à me calomnier, vous seul, mon Dieu, pouvez faire éclater la vérité et la pureté. Ah ! vous ne permettrez pas, Seigneur, que la calomnie vienne flétrir, aux yeux de ses enfans, une mère qui a déjà tant souffert ! Mes enfans, que pensent-ils ? Vous seul, mon Dieu, le savez.

« Oh ! éclairez leurs cœurs et leurs intelligences ; qu'un rayon de votre lumière, esprit saint, fasse jaillir la vérité devant leurs cœurs. Qu'elles démêlent enfin les intrigues qui les ont éloignées de leur mère. Mon Dieu ! ayez pitié de ces pauvres enfans, livrées seules et sans conseils au milieu de ces agitations et de ces fureurs ; elles sont seules, mais venez à elles : vous y viendrez, mon Dieu ! vous soutiendrez leurs pas timides, vous éclairerez leurs intelligences incertaines, vous dirigerez leurs cœurs vers la vérité, vers leurs devoirs. Oh ! oui, Seigneur, vous aurez pitié d'elles ; vous serez avec elles ; vous serez leur appui, leur conseil, leur guide, et alors elles surmonteront toutes les difficultés ; elles, ces pauvres jeunes filles, timides et craintives, elles auraient la prudence du serpent, le courage du lion, avec l'innocence de la colombe. Seigneur, vous ne refuserez pas à une mère d'être le guide des enfans que vous avez permis qui lui fussent retirés pour l'éprouver. Mon Dieu, mon Dieu, que votre sein soit leur refuge, que vos bras les entourent, que votre main les guide, que votre lumière pénètre leurs esprits et leurs cœurs ! Mettez dans leurs bouches les paroles qui en doivent sortir ; mettez dans leurs cœurs les sentimens qui doivent les diriger ; agissez en elles, pour elles, ô mon Dieu !

« Vous m'avez ôté mes enfans, mais vous les protégerez ; vous serez leur mère, et vous les guiderez dans la voie droite qui mène à vous ; vous serez leur père, et vous éclairerez leurs intelligences ; vous serez leur mère, et vous les consolerez au jour de l'affliction ;

vous serez leur père, et vous les fortifierez au jour de l'adversité; car le plus faible est le plus fort quand vous êtes avec lui.

« Mais leur père, mon Dieu, ne l'abandonnez pas; faites entrer la lumière dans son esprit, le repentir dans son âme, et alors, mon Dieu, ouvrez les bras à son repentir, fortifiez-le, soutenez-le pour qu'il ne retombe plus. Hélas! mon Dieu, il est aveugle et ne sait ce qu'il fait. Mon Dieu, vous exaucerez ma prière, car j'ai mis ma confiance en vous; vous me soutiendrez, car je suis faible, et sans vous je succomberais. Vous le savez, mon Dieu, il n'entre pas de vengeance ni d'animosité dans mon cœur, et c'est avec ferveur que je vous ai demandé et que je vous demande le salut et le retour à de meilleurs sentimens de ceux qui m'ont fait tant de peine. Vous le savez, si j'ai pris un parti qui paraît dur à mes enfans, à leur père, c'est parce que j'ai vu que c'était mon devoir. Ah! j'aurais voulu, en la renvoyant d'une main à cause de mes enfans, lui tendre l'autre pour moi et lui dire que je lui pardonne et ne lui en veux pas. Ah! qu'elle revienne à de meilleurs sentimens!

« Merci, mon Dieu! d'avoir éteint en moi le sentiment de rancune au milieu de mes chagrins! C'est une grande consolation; conservez-la moi, mon Dieu, et soutenez moi dans les nouvelles épreuves qui m'effraient tant. Mais vous serez là, mon Dieu; ne m'abandonnez pas, agissez en moi.

« Merci, mon Dieu, d'avoir mis en moi la confiance en vous! Laissez-moi ce bien si précieux; que deviendrais-je si vous m'abandonniez? »

XXXII.

Pièce trouvée cachetée, à Paris, dans le secrétaire de Mme la duchesse de Praslin, sous une enveloppe portant pour suscription : *Mes impressions*.

« 13 juillet 1847.

« Il y a longtemps que je n'ai écrit, et cependant rien n'est changé depuis. Elle doit partir, dit-on, lorsque nous irons à Praslin, et, en attendant, son empire s'exerce toujours le plus absolu.

« Père et enfans, elle tient tout en charte privée; je comprends assez son jeu, si elle a décidément toute honte bu, mais lui, je ne puis m'expliquer sa conduite. Il crie à la calomnie, mais il con-

vient que les apparences étaient mauvaises, et ces apparences, tous les jours il les rend plus fâcheuses, il donne plus de matière à toutes les interprétations scandaleuses. Il prétend qu'on calomnie ses relations, et il affiche publiquement rupture entre lui et mon père à cause d'elle ; il rompt avec nous, et il ne la quitte pas. Il n'y a pas de caractère d'homme plus énigmatique : est-ce excès de corruption, est-ce excès de faiblesse? si c'est excès de faiblesse, est-il possible que cela puisse aller jusqu'à fouler aux pieds à ce point les intérêts de ses enfans?

« Comment! il aurait donc si peur de cette femme qu'il n'ose pas, tant qu'elle est dans la maison, rendre des enfans à leur mère, avoir des égards pour sa femme! Qui lui a donné cet empire sur lui? cela n'est pas naturel : il faut qu'elle ait un moyen de lui imposer par des menaces. Pauvre homme! je le plains réellement : quelle vie il mène, quel avenir il se prépare! S'il se laisse ainsi dominer et tirailler par des intrigantes à quarante-deux ans, que sera-ce en vieillissant? Comme je l'aimais cependant! il faut qu'il soit bien changé par toutes ces mauvaises espèces; car en voyant ce qu'il est maintenant, je ne puis me rendre compte de ce qui m'avait inspiré cet amour si passionné. Ce n'est plus le même homme : comme il s'est éteint l'esprit, rétréci le cœur! comme il est devenu soucieux, ennuyé, irritable!

« Rien ne l'anime, rien ne l'intéresse, rien ne l'exalte ; tous les sentimens généreux, passionnés, enthousiastes, n'ont pas l'air de vibrer dans son cœur, dans son esprit. Position, fortune, il avait tout ce qui pouvait lui donner une existence utile, brillante, heureuse, honorable. Tout est galvanisé : il ne s'intéresse à rien, ni pour son pays, ni pour ses enfans; il tient compagnie à des gouvernantes; il est leur cavalier servant jusqu'à ce qu'il devienne leur esclave. En vérité, je crois qu'il ne tenait à garder Mlle D. (qu'il n'aime plus depuis dix-huit mois ou deux ans), que parce qu'il a peur qu'elle ne lui rende la vie trop dure une fois hors d'ici.

« Mon Dieu! quelle existence! Ce qu'il y a de curieux, c'est que je suis sûre qu'il croit fermement que c'est par amour et par jalousie de lui que je voulais le départ de Mlle D. Il ne veut pas comprendre que mon mobile est et sera toujours mes enfans. Il croit que c'est du dépit amoureux que j'ai, et cela le flatte : c'est singulier; mais je ne doute pas que s'il n'avait pas cru mon amour inextinguible, il aurait agi avec plus de ménagemens, il eût été moins indigne pour moi. Quelle illusion!... quel excès d'amour-propre!... Il est peut-être possible de conserver de l'amour au fond du cœur pour un homme qui vous traite comme il m'a traitée, si d'un autre côté cet homme excite notre admiration, s'élève à vos yeux par de grandes actions, par de bonnes œuvres; mais un homme terre à terre, un homme ordinaire, mais on ne l'aime que s'il est bon, s'il est juste, s'il est consciencieux, s'il vous rend la vie douce. Il n'est pas nécessaire de faire de grandes choses, mais il faut savoir les sentir, les admirer, s'y intéresser. Je ne puis dire à quel point cet esprit de dénigrement et d'ennui de toutes

choses, cette impossibilité de se prendre à rien vivement, m'a totalement découragée de lui.

« Je le croyais si différent ; oh ! il devait l'être ; je n'aurais pu l'aimer s'il avait toujours été ce qu'il est. Certainement il y avait de l'étoffe dans son cœur, dans son intelligence ; mais le défaut de principes fermes, de morale et de religion, et sa paresse d'esprit ont laissé prendre le dessus aux passions matérielles ; et, avec tout cela, vouloir élever ses filles ! Comme il s'est laissé isoler ! il n'a pas un ami sérieux, réel ; il n'a de liaisons que celles que les plaisirs font naitre, et qui deviennent des chaînes à cause de sa faiblesse lorsqu'il voudrait s'en détacher. C'est affreux ! il traîne comme des boulets après lui l'exigence des femmes avec lesquelles il a eu des rapports.

« Comme les hommes sont bizarres, cependant ! il m'a toujours sacrifiée, opprimée, blessée, humiliée, maltraitée, abandonnée pour des personnes qu'il n'aimait pas. Moi, je n'ai aimé que lui, et avec une passion inouïe, une ardeur qui m'étonne, et maintenant, je ne sais, mais peut-être au fond de son cœur me préfère-t-il à ces femmes qu'il méprise et qu'il craint ; et moi, moi, je suis bien désenchantée de lui. Il sera toujours mal pour moi maintenant ; il sent trop bien l'étendue de ses torts ; il est rancunier, et ne saurait comprendre que je puisse pardonner et oublier. Mon mérite ne serait pas si grand qu'il le croit ; je ne puis être jalouse que lorsque j'aime, et puis je pardonne facilement ; et depuis que mes sentimens sont changés, je ne lui en veux plus qu'en raison du tort qu'il fait à mes enfans.

« Notre position est bien bizarre et bien triste : pendant qu'il a couru les plaisirs, moi j'en ai été complétement sevrée ; il a eu des jouissances et pas d'amour ; mon amour, à moi, s'est éteint dans les larmes, et je n'ai... Enfin, ce qui s'est usé chez l'un s'est peut-être conservé chez l'autre, et réciproquement... Comment tout cela finira-t-il ? Je ne crois pas que ce soit jamais par une complète réconciliation, comme ce serait désirable pour nos enfans. Il me fuira toujours parce qu'il se sent des torts, et moi je ne le chercherai guère, que par devoir pour mes enfans. Un sentiment de pudeur m'empêchera toujours de faire des avances à un homme, même mon mari, lorsque je doute de mon amour pour lui, et que je sens que d'autres idées, tant d'années comprimées, me pousseraient plus vite que mon cœur dans ses bras.

« Mon Dieu ! vous seul savez ce que j'ai souffert de privations de cœur et de tous genres ; si je n'ai pas succombé aux tentations, gloire à vous, Seigneur ! vous êtes mon appui, ma force ; oh ! ne m'abandonnez pas maintenant, car sans vous je succomberais. Mon Dieu ! mon Dieu ! soutenez-moi, dirigez-moi ; j'ai peur de l'avenir, des menaces qu'il m'a faites, des difficultés qui s'élèveront tous les jours ; mais vous serez là, mon Dieu, et j'en ai la confiance, vous soutiendrez la pauvre mère à qui vous avez donné la force de lutter pour ses enfans. Seigneur, secourez-moi ! »

Lettre de M. le maréchal Sébastiani au duc de Praslin, trouvée dans le secrétaire du duc de Praslin, à Praslin.

« Monsieur le duc,

« Vous m'avez déchiré le cœur. Vous avez attribué à mon insensibilité d'avoir fermé ma maison à vous, à vos enfans. Vous êtes obligé de me rendre justice. J'ai tout fait pour éviter cette séparation qui vous coûte tant. J'ai pris sur moi tout l'odieux de fermer les yeux, d'avoir l'air de ne pas croire à tout ce que les journaux avaient répandu dans le public, à tout ce qui se disait dans Paris, et, pour prix d'une conduite aussi généreuse, vous venez de m'adresser les reproches les plus sanglans, les plus immérités.

« Je n'ai jamais parlé de Mlle Deluzy avec personne. Je suis prêt à lui donner tous les témoignages qui sont dans son intérêt ; mais soyez juste, et ne me demandez pas des choses impossibles. Je ne vois pas ma fille pour ne pas vous indisposer contre elle. Vous êtes le premier à me priver d'être avec mes petits enfans. Je ne mérite pas d'être traité ainsi. Voyez les intérêts de ces jeunes personnes, et écoutez-les. Vous ai-je jamais rien fait qui puisse m'attirer un pareil traitement ? mais vous êtes hors de vous-même et je vous excuse. Ecoutez votre cœur, qui est bon, et qui doit me rendre justice.

« H. Sébastiani.

« Lorsque vous serez vieux comme je le suis, vous vous ferez des reproches d'avoir été dur envers moi. »

Cette lettre était enfermée dans une enveloppe portant cette suscription : *Monsieur le duc de Praslin.*

Lettre adressée par Mlle Deluzy à Mme la duchesse de Praslin, le 17 ou 18 juin 1847.

« Madame la duchesse,

« J'aurais voulu vous exprimer de vive voix les sentimens qui m'animent ; mais je sens que, dans les circonstances présentes, ce serait une tâche au-dessus de mes forces. Permettez-moi de remettre à une époque plus calme et plus heureuse les remercie-

mens que j'ai besoin de vous adresser moi-même pour la générosité avec laquelle vous rémunérez de faibles services. Au moment de quitter des enfans auxquels j'avais voué la plus vive tendresse, je trouve dans le témoignage de votre satisfaction une puissante consolation.

« J'accepte avec reconnaissance les offres de recommandation que vous voulez bien me faire, et je m'empresserai, madame, d'y avoir recours aussitôt que les circonstances le rendront opportun pour moi. La santé de mon grand-père, très chancelante depuis plusieurs mois, me fait un devoir de me rapprocher de lui en ce moment. Je vous demanderai la permission de vous mettre plus tard au courant des démarches que je croirai devoir faire, et je vous prie, madame, de vouloir bien agréer l'assurance de mon profond respect.

H. Deluzy. »
